



La participation des enfants et des jeunes

Photo: Darro Miltner

Articles

Notre monde en mutation ouvre une porte aux enfants Roger Hart et Gerison Lansdown retracent le progrès de la participation des enfants

La vue d'ici : rapports d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, du Monde arabe et d'Europe Henk van Beers, Claire O'Kane et Ravi Karkara, Julia Ekstedt et Blanca Nomura, Nizar Rammal et Raša Sekulović

Il est bon de connaître ses droits – les enfants qui travaillent apprennent à se défendre par Uchengamma, présidente de 14 ans de Bhima Sangha, le syndicat d'enfants travailleurs

Le réseau d'information sur les droits de l'enfant (CRIN - Child Rights Information Network) est une organisation basée sur les membres qui la composent et un réseau de plus de 1.200 organisations de défense des droits de l'enfant réparties de par le monde. Il cherche à améliorer la vie des enfants au travers de l'échange d'informations sur les droits de l'enfant et de la promotion de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Bulletin de CRIN - demande d'articles

L'équipe de la rédaction du Bulletin de CRIN souhaite recevoir des comptes rendus de projets en cours, d'initiatives et des plus récents développements de la part de praticiens du domaine des droits de l'enfant qui œuvrent à soutenir et à promouvoir les droits des enfants.

Qu'il s'agisse de programmes communautaires qui abordent la mise en œuvre des droits de l'enfant ou de l'exercice de pression en faveur des droits de l'enfant au niveau international, l'équipe de la direction tient à diffuser ces expériences et histoires locales diverses afin de favoriser le développement et de soutenir l'institutionnalisation des droits de l'enfant à l'échelle mondiale. Par ce moyen, CRIN cherche à la fois à donner des pouvoirs aux organisations et aux individus qui défendent les droits de l'enfant et à accélérer la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CRC - Convention on the Rights of the Child).

Le Bulletin de CRIN, publié depuis 1996, a pour but de présenter des informations sur des domaines thématiques clés qui revêtent un intérêt pour tous ceux qui s'intéressent aux droits de l'enfant de par le monde. Plus précisément, il se propose de diffuser les expériences, les défis et les questions cruciales importantes pour ceux qui travaillent dans le domaine des droits de l'enfant, en plus de proposer des mises à jour sur les ressources, sous la forme de nouvelles et de renseignements sur les manifestations et les publications.

Sur le plan stratégique, CRIN vise à démocratiser l'information relative aux droits de l'enfant et à encourager le partage d'informations entre différentes régions du monde et différents protagonistes en ce qui concerne la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Chaque numéro du Bulletin de CRIN est doté d'un axe thématique : par exemple, le numéro **13 (novembre 2000) portait sur la Macroéconomie**, le numéro **14 (juin 2001) sur la Session extraordinaire consacrée aux enfants**, le numéro **15 (mars 2002) sur l'Intégration des droits de l'enfant**, et le numéro **16 (octobre 2002) sur la Participation des enfants et des jeunes**. Il est publié en anglais, français et espagnol, trois fois par an, en mars, juillet et novembre. Chaque numéro est tiré à plus de 5.500 exemplaires, auxquels s'ajoutent environ 15.000 copies en format électronique.

Nouveau Pour encourager le partage des informations venues du monde entier, en se concentrant tout particulièrement sur les organisations basées dans l'hémisphère Sud, CRIN consacre un numéro annuel à l'examen des progrès dans le domaine des droits de l'enfant aux niveaux local et national. Ce numéro spécifique ne sera pas thématique mais présentera plutôt une sélection d'articles portant sur les préoccupations et

les défis liés à la promotion et au soutien des droits de l'enfant à ces niveaux-là. Ce numéro s'intitulera "Voices from the Regions" (Voix des régions) [titre de travail], et le premier paraîtra en décembre 2003.

Ci-après une liste complète des numéros thématiques et régionaux du Bulletin de CRIN.

- 17 Le secteur privé**, date limite 15 novembre 2002
- 18 Voix des régions**, date limite 1er décembre 2002
- 19 VIH/sida**, date limite 1er avril 2003
- 20 Les enfants et les conflits armés**, date limite 1er août 2003
- 21 Voix des régions**, date limite 1er décembre 2003
- 22 Le travail des enfants**, date limite 1er avril 2004
- 23 L'exploitation sexuelle**, date limite 1er août 2004
- 24 Voix des régions**, date limite 1er décembre 2004

Chaque article comprendra entre 650 et 850 mots. La décision de la rédactrice est finale. Les articles qui seront pris en considération seront écrits en anglais et soumis par e-mail ou par courrier à la rédactrice ; l'auteur précisera le numéro auquel est lié l'article. L'équipe de la rédaction se réserve le droit d'éditer et de modifier les articles destinés à être publiés dans le Bulletin de CRIN.

Veuillez envoyer vos questions et articles à :

La rédactrice, Bulletin de CRIN
Child Rights Information Network
Téléphone : +44 (0)20 7716 2240
Fax : +44 (0)20 7793 7628
E-mail : editor@crin.org
Site internet : www.crin.org/about/newsletter.asp

Child Rights Information Network Numéro 16

La participation des enfants et des jeunes

3 Éditorial

4 Sommaire des actualités

6 Lettres à la rédactrice

9 La participation des enfants et des jeunes

- 9 Notre monde en mutation ouvre une porte aux enfants par Roger Hart et Gerison Lansdown
- 12 Un monde digne de nous, un message du Forum des enfants à l'UNGASS
- 13 Jeunes citoyens pour une nouvelle ère en Asie du sud et centrale par Ravi Karkara et Claire O'Kane
- 15 Une place à la table d'honneur en Amérique du sud par Julia Ekstedt et Blanca Nomura
- 17 Pourquoi il est important de partager lorsque l'on est jeune et dépourvu de pouvoirs dans le monde arabe par Nizar Rammal
- 19 Promotion de l'ordre du jour de la participation – expériences d'Afrique par Henk van Beers
- 21 Encore beaucoup de chemin à parcourir pour les enfants de l'Europe du sud-est par Răsa Sekulović
- 23 Fiche d'information - Guide de la recherche participative
- 24 Les jeunes ougandais utilisent la participation pour faire face au contrecoup de la guerre par Allison Anderson Pillsbury et Akello Betty Openy
- 26 Tremplin vers un avenir plus sain et plus heureux par Alice Welbourn
- 28 Durs enseignements du parlement des enfants du Zimbabwe par Chris McIvor
- 30 Fiche d'information - Guide de la création du bon environnement pour la participation des enfants et des jeunes
- 31 Il est bon de connaître ses droits en Inde par Uchengamma, présidente du Comité d'État de Bhima Sangha
- 33 Comptes rendus fidèles : les jeunes handicapés s'unissent par Carolyne Willow et Bill Badham

35 Publications

- 35 Publications thématiques – la participation des enfants et des jeunes
- 36 Nouvelles publications – droits de l'enfant

37 Agenda

Équipe de la rédaction du Bulletin de CRIN : Andrea Khan, rédactrice en chef ; Laura Greenwood, co-rédactrice ; Bill Bell, conseiller de la rédaction ; Gerison Lansdown, conseiller de la rédaction invité ; Maisha Frost, secrétaire de la rédaction ; Elizabeth Snyder, assistante de recherche ; Paula McDiarmid, correcteur d'épreuves. Équipe de direction : Sven Winberg, Save the Children Suède ; Katharina Borchardt, UNICEF ; Bill Bell, Save the Children UK ; et Youssef Hajjar, Arab Resource Collective. Traduit vers le français par Isabelle Fernández, SOL language, et l'espagnol par Francisco Ariza, Planet Translations. Conception graphique par Greenhouse.

Publié en octobre 2002. Child Rights Information Network, ISSN 1475-8342. "The Save the Children Fund, organisation reconnue d'utilité publique enregistrée sous le n° 213890. Imprimé par Greenhouse sur du papier recyclé 100%. Le Bulletin de CRIN paraît trois fois par an en anglais, français et espagnol. La responsabilité des opinions exprimées dans le Bulletin de CRIN incombe aux seuls auteurs. Les suggestions d'auteurs concernant les articles sont toujours les bienvenues. En ce qui concerne toutes les propositions d'articles, la décision de la rédactrice est finale. Aucune partie de ce bulletin ne peut être reproduite sans l'autorisation écrite de la rédactrice et de l'auteur. Cette publication est disponible gratuitement et peut en outre être téléchargée du site Internet, dont l'adresse est www.crin.org/about/newsletter.asp Si vous souhaitez que des exemplaires vous soient envoyés par la poste, veuillez contacter CRIN, c/o Save the Children, 17 Grove Lane, Londres SE5 8RD, Royaume-Uni, ou envoyer un e-mail à l'adresse info@crin.org

Photo: Jenny Matthews



Éditorial

Le terme “participation” évoque certaines caractéristiques : inclusion, transparence, démocratie, communication, égalité et acquisition de pouvoirs. Il signifie recueillir des opinions, écouter et travailler ensemble, et donner accès aux décideurs et aux informations. Cependant, la participation pose également des défis inhérents aux structures traditionnelles du pouvoir et aux façons dont les sociétés sont organisées. Son adoption peut aboutir à des comportements complètement différents.

Les données recueillies au cours des 30 dernières années prouvent que les projets et les programmes obtiennent un impact supérieur s'ils permettent la pleine participation de toutes les parties prenantes, y compris les enfants et les jeunes. La participation fait désormais partie du tissu même des organisations de développement et autres, ce de par le monde.

La reconnaissance de la participation au niveau mondial a provoqué un torrent de matériaux et de débats, duquel émerge un nouveau besoin : parvenir à comprendre ce que la participation signifie vraiment dans certains contextes précis, en particulier pour les enfants et les jeunes. Quels enseignements pouvons-nous tirer de l'histoire de la participation des enfants et des jeunes ? Ceci est tout particulièrement important lorsque l'on trouve de bons exemples de l'engagement réel d'enfants dans un processus aux côtés d'exemples de situations dans lesquelles on fait appel à leurs contributions purement pour la forme.

Comme le font remarquer Gerison Lansdown et Roger Hart dans leur article (page XX), le seul rôle que les jeunes aient joué lors du Sommet mondial pour les enfants de 1990 était de conduire les délégués à leur place. Quel contraste avec l'expérience positive de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants (UNGASS) en mai 2002, à laquelle des enfants et des jeunes ont assisté en tant que membres des délégations de gouvernements et d'ONG, et participé à des forums multiples pour faire entendre leurs opinions, et celles de leurs pairs, aux chefs d'État et de gouvernement.

Les droits des enfants à participer sont clairement formulés dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CRC), et plus précisément dans l'article 12, lequel stipule que l'enfant a le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant. Dans d'autres articles il est mentionné que l'enfant a le droit d'obtenir et de répandre des informations et d'exprimer ses opinions (article 13) ; que l'enfant a le droit de la liberté de pensée, de conscience et de religion (article 14) ; et qu'il a le droit de se réunir avec d'autres et d'adhérer à des associations ou d'en établir (article 15).

Dans le présent numéro du Bulletin de CRIN on examine les progrès réalisés sur le plan de la participation des enfants et des jeunes, au travers d'une série de vues d'ensemble régionales et d'études de cas thématiques. Les vues d'ensemble présentent ce qui se fait de mieux dans chaque région, examinent les obstacles clés qui freinent une participation efficace et suggèrent des recommandations spécifiques, sur la base de l'expérience, en vue d'améliorer les pratiques futures. Les études de cas thématiques décrivent des exemples de la participation d'enfants dans des contextes divers.

Il est vital que nous tirions les enseignements des expériences passées de la participation des enfants et des jeunes, en particulier du fait que l'on assiste à présent à un appel à leur participation à la mise en œuvre et aux travaux destinés à donner suite aux résultats de la Session extraordinaire, au travers de son plan d'action, *Un monde digne des enfants*.

Les enfants et les jeunes eux-mêmes se joignent à cet appel au travers de leur propre déclaration, intitulée *Un monde digne de nous*, présentée par le Forum des enfants à l'UNGASS. Dans cette déclaration, ils affirment qu'ils pensent que la participation active des enfants suppose :

- que les personnes de tous âges soient plus conscientes et respectent davantage le droit de chaque enfant à participer pleinement et véritablement, dans l'esprit de la Convention relative aux droits de l'enfant.
- que les enfants prennent une part active à la prise de décisions à tous les niveaux, ainsi qu'à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de tous les aspects qui influent sur les droits de l'enfant.

Étant donné cet appel en vue de leur participation accrue aux processus et aux décisions qui ont un effet sur leur vie, il convient à présent de reconnaître que les enfants et les jeunes ont un rôle clé à jouer dans le développement de sociétés plus inclusives, plus prêtes à réagir et plus justes dans le monde actuel.

Andrea Khan

Sommaire des actualités

Le Timor-Oriental annonce l'adoption du traité sur les droits de l'enfant

Des officiels du Timor-Oriental ont annoncé lors d'une réunion des Nations Unies sur les enfants que cette nouvelle nation signera bientôt la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CRC). Cet annonce a eu lieu lors d'un briefing du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) sur *La Protection des enfants du Timor-Oriental et la Convention relative aux droits de l'enfant*. Une ample gamme de représentants gouvernementaux et onusiens, de groupes de la société civile et de journalistes s'étaient rassemblés à l'occasion de cette réunion, qui a eu lieu dans la capitale, Dili. Le Premier ministre du Timor-Oriental, Mari Alkatiri, a informé les membres de l'assistance que la Convention est en cours d'examen par le parlement lequel, selon ses prévisions, approuvera prochainement l'adoption par le Timor-Oriental de ce texte. Le Premier ministre a également dit qu'il espérait que la génération actuelle des enfants du Timor-Oriental, qui ont grandi dans un climat de violence, sera désormais en mesure de profiter de la nouvelle stabilité du pays.

Source : Nations Unies, 19 juillet 2002

Des millions d'enfants sont encore pris au piège du travail des enfants

Des millions d'enfants continuent de se voir forcés à travailler dans des conditions épouvantables, selon une nouvelle étude. Dans les résultats d'une importante enquête mondiale, l'Organisation mondiale du travail (OIT) montre que, malgré des progrès considérables dans le sens de l'abolition du travail des enfants, un nombre alarmant d'enfants sont pris au piège de ses pires formes. Son rapport, *Un avenir sans travail des enfants*, est publié dix ans après le lancement par l'OIT d'une campagne internationale contre cette pratique, et il est le résultat de son enquête la plus approfondie sur ce sujet. Bien que sa principale conclusion soit alarmante, il est mentionné dans le rapport qu'il y a eu une réponse mondiale aux appels en vue d'abolir le travail des enfants, et en particulier ses pires formes, au travers d'actions directes entreprises aux niveaux local, national et international.

Parmi les nouveaux chiffres stupéfiants, le rapport affirme qu'un enfant sur huit dans le monde – soit quelque 179 millions d'enfants âgés de cinq à 17 ans – est encore exposé aux pires formes du travail des enfants, lesquelles mettent en danger leur bien-être physique, mental ou moral. Le travail des enfants continue d'être un phénomène mondial, et une grande variété de crises, dont les catastrophes naturelles, les brusques crises économiques, la pandémie du VIH et du sida et les conflits armés sont des facteurs de plus en plus importants qui font que les jeunes se retrouvent soumis à des formes dévastatrices de travail comme la prostitution, le trafic de drogues et la pornographie.

Source : Organisation internationale du travail.

La Session extraordinaire établit de nouvelles cibles

L'Organisation des Nations Unies a conclu sa Session extraordinaire consacrée aux enfants par un accord unanime sur un nouvel ordre du jour pour les enfants du monde. Vingt-et-un buts et cibles spécifiques ont été fixés pour la santé, l'éducation et la protection des enfants pour les dix années à venir. La Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants (du 8 au 10 mai 2002) s'est terminée après une semaine de négociations et, à la fin de la session, les représentants de quelque 180 nations ont adopté le document final de la conférence, *Un monde digne des enfants*. Plus de 18 mois de travail visant à construire un consensus ont abouti à un solide ordre du jour pour l'avenir qui se concentre sur quatre priorités clés : promouvoir une vie saine, fournir une éducation de qualité pour tous, protéger les enfants des abus, de l'exploitation et de la violence, et combattre le VIH et le sida.

Le texte officiel du document final, *Un monde digne des enfants*, est disponible en anglais, arabe, chinois, russe, français et espagnol, en format pdf, sur les sites internet de l'UNICEF.

Source : UNICEF 10 mai 2002

La conférence sur le sida fait passer les enfants d'abord

Les résultats d'importantes recherches présentés lors de la 14^{ème} Conférence internationale sur le sida (du 7 au 12 juillet à Barcelone, Espagne) se concentraient sur les enfants et les jeunes dans la lutte mondiale contre le VIH et le sida.

Le rapport de l'ONUSIDA sur l'épidémie mondiale du VIH/sida affirme que, bien que les jeunes soient tout particulièrement vulnérables face à l'infection par le VIH, ils offrent toutefois le plus important espoir pour lutter contre l'épidémie du VIH-sida. Les conclusions de *Children on the Brink* (Les enfants au bord de l'abîme) (USAID, ONUSIDA et UNICEF) montrent que plus de 13,4 millions d'enfants ont perdu un ou deux parents à cause de l'épidémie dans les trois régions étudiées. Ce chiffre atteindra probablement 25 millions d'ici l'an 2010, et le résultat sera que la crise mondiale des orphelins empirera tandis que de plus en plus d'adultes ayant des enfants mourront du sida, en particulier en Afrique sub-saharienne. *Young People and HIV/AIDS – Opportunity in Crisis* (Les jeunes et le VIH-sida – une occasion au milieu de la crise) (UNICEF, ONUSIDA et OMS) estime que les jeunes sont un élément clé au moment de bloquer la propagation du VIH/du sida, mais il révèle également le fait alarmant que la vaste majorité des jeunes du monde n'ont pas la moindre idée des façons dont le VIH/sida est transmis, ni de la manière dont ils peuvent se protéger de la maladie. On peut lire ces rapports sur le site de l'ONUSIDA.

Le rapport de Save the Children UK, *HIV and Conflict: a double emergency* (Le VIH et le conflit : une double urgence), lui aussi lancé lors de la conférence, examine

comment les conflits armés viennent empirer l'épidémie, les deux aspects se conjuguant pour former une menace mortelle pour la vie des jeunes, et en particulier des filles. Ce rapport lance un appel aux gouvernements, aux bailleurs de fonds et aux agences humanitaires et leur demande de faire respecter les droits des enfants et de canaliser les ressources afin d'empêcher une double urgence.

Source : ONUSIDA et Save the Children UK.

Nouveau Haut-Commissaire aux droits de l'homme approuvé

L'Assemblée générale de l'ONU a approuvé la proposition de son Secrétaire général, Kofi Annan, et nommé Sergio Vieira de Mello au poste de Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Il succède à Mary Robinson, et entame son mandat de quatre ans le 12 septembre 2002 au poste le plus important de l'organisation dans le domaine des droits de l'homme. Jusqu'au mois de mai 2002, M.Vieira de Mello dirigeait l'Administration transitionnelle de l'ONU au Timor-Oriental (UN Transitional Administration in East Timor - UNTAET), et avant cela il fut, brièvement Représentant spécial de Kofi Annan au Kosovo, après avoir travaillé au siège de l'ONU, à New York, comme Sous-Secrétaire général pour les affaires humanitaires. Depuis 1969, la majeure partie de la carrière de M.Vieira de Mello s'est déroulée au sein du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), où il a acquis une considérable expérience sur le terrain. Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme est le représentant de l'ONU muni de la principale responsabilité concernant les activités relatives aux droits de l'homme, sous la direction et l'autorité du Secrétaire général.

Source : Nations Unies

Nouveau rapporteur sur la santé

La session du mois d'avril de la Commission des droits de l'homme (CDH) a fait des progrès en nommant un Rapporteur spécial sur le droit à la santé et en mettant sur pied deux groupes de travail pour examiner les conclusions de la Conférence mondiale contre le racisme qui s'est tenue à Durban, en Afrique du Sud, l'an dernier.

Le texte de la version préliminaire d'un protocole facultatif à la Convention sur la torture a également été adopté, après dix ans de négociations. Dans la résolution omnibus sur les droits de l'enfant, la Commission s'est réjouie de la demande du Secrétaire général de ce que soit menée une étude approfondie sur la violence contre les enfants, et a suggéré la désignation d'un expert indépendant pour diriger ce travail, en collaboration avec le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette résolution demande instamment aux États de prendre des mesures afin d'éliminer l'utilisation du châtiment corporel dans les écoles. La CDH a également demandé aux États

d'abolir la peine de mort pour les personnes de moins de 18 ans.

Source : L'Alliance Internationale Save the Children

Nouveau membre pour le Comité des droits de l'enfant

Suite à la démission d'Amina Hamza El Guindi, d'Égypte, au début de l'année, le gouvernement égyptien a nommé Moushira Khattab. Le Comité a approuvé sa désignation en mai, et elle s'acquittera du reste de son mandat jusqu'à la fin du mois de février 2003.

Source : Groupe des ONG pour la CRC et OHCHR, Genève 21 mai 2002

Le site internet de CRIN comporte les lignes directrices pour la présentation de rapports sur les protocoles facultatifs

Des lignes directrices concernant les rapports initiaux sur les Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant – concernant la vente des enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (CRC/OP/SA/I) et concernant la participation des enfants aux conflits armés (CRC/OP/AC/I) – sont disponibles dans les six langues de l'ONU sur le site de CRIN (www.crin.org). Ces lignes directrices indiquent aux États comment fournir des informations sur les mesures prises par les États parties concernant les droits formulés dans les protocoles facultatifs et les progrès réalisés dans leur mise en pratique.

Les Protocoles facultatifs à la CRC – concernant la vente des enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (CRC/OP/SA/I) et concernant la participation des enfants aux conflits armés (CRC/OP/AC/I) sont entrés en vigueur le 18 janvier et le 12 février 2002 respectivement.

Source : OHCHR

Lettres à la rédactrice

Bienvenue à notre nouvelle page *Lettres à la rédactrice* – un forum permettant aux lecteurs de faire part de leur opinions, de formuler des critiques et d'échanger des expériences, en s'inspirant de leur propre travail et en réagissant aux questions clés soulevées dans les numéros précédents du *Bulletin de CRIN*.

C'est l'occasion pour vous :

- de dire quelles questions soulevées dans le Bulletin de CRIN vous ont paru intéressantes,
- de répondre aux articles précédents revêtant un intérêt direct pour votre travail et
- d'échanger vos expériences de travail dans le domaine des droits de l'enfant avec les autres lecteurs du bulletin.

Nous espérons que les réactions et commentaires des autres lecteurs figurant dans ce numéro du bulletin vous intéresseront et attendons avec impatience de recevoir vos lettres.

Sur l'intégration des droits de l'enfant

Madame,

En réponse à votre précédent bulletin, "*L'intégration des droits de l'enfant*" (mars 2002), nous aimerions vous parler d'une manifestation parallèle qui a eu lieu pendant la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants.

Une réunion-débat de haut niveau intitulée "*Les femmes et les enfants : du droit international aux réalités nationales*" s'est tenue en mai au siège de l'ONU, à New York, comme événement parallèle à la 27^{ème} session extraordinaire.

Les experts invités ont souligné l'importance de l'autorité internationale de la loi et ont donné des exemples concrets de son application au niveau national pour aider les femmes et les enfants à mieux jouir de leurs droits humains. Ils ont également mis en relief l'application complémentaire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits de l'enfant, ainsi que leurs protocoles facultatifs, et en ont demandé instamment la ratification.

Mme Angela King, Assistante du Secrétaire général de l'ONU et Conseillère spéciale sur les questions de "genre" et l'avancement des femmes, a présidé le débat. Parmi les invités figuraient Hans Corell, conseiller juridique de l'ONU ; Jaap Doek, président du Comité des droits de l'enfant, et Regina Tavares da Silva, du Comité sur l'élimination de la discrimination contre les femmes, établi dans le cadre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Les invités ont fait remarquer l'important lien entre les droits des femmes et ceux des enfants et l'importance du Statut de Rome de la Cour pénale internationale en ce qui concerne les femmes et les enfants. L'un de ses membres, Unity Dow, juge de la Cour Suprême du Botswana, a présenté un exposé, Dow contre le

Procureur Général du Botswana, basé sur un procès sans précédent et dans le cadre duquel la loi discriminatoire du Botswana sur la nationalité a été attaquée, avec succès. L'un des résultats de ce procès a été l'adoption de lois donnant aux femmes le droit de transmettre leur nationalité à leurs enfants au même titre que les hommes. D'autre part, des exemples précis issus de quelques pays de l'application des traités internationaux des droits de l'homme, et en particulier ceux concernant les femmes et les enfants, ont été présentés.

On peut trouver un rapport complet sur cet événement parallèle sur notre site internet www.un.org/womenwatch/daw/panel-children/index.html

Dino Del-Vasto, Division des Nations Unies pour l'avancement des femmes, New York, États-Unis. E-mail : del-vasto@un.org

.....
Madame,

Un article intitulé "Implementing children's rights in British Columbia using the population health framework" (Mise en œuvre des droits de l'enfant en Colombie britannique en utilisant le cadre de santé de la population) a été publié dans *The International Journal of Children's Rights* (8: 333-349). Cet article se base sur un projet de recherche canadien de deux ans englobant une campagne d'éducation publique dont le point de départ était l'article 42 de la CRC, du point de vue spécifique de la promotion de la santé. L'un des résultats de cette entreprise a été une révision des politiques générales au niveau de la base populaire, faisant intervenir la CRC, avec un groupe de jeunes – la première dans son genre au Canada. Le modèle de bonnes pratiques qui en a découlé a été adopté au niveau national par plusieurs organisations dont Health Canada, le Canadian Institute for Child Health et la Froost Foundation.

Richard C Mitchell, université de Stirling, Stirling, Royaume-Uni. E-mail : r.c.mitchell@stir.ac.uk

.....
Madame,

L'International Federation of Business and Professional Women (Fédération de femmes d'affaires et des professions libérales - BPW International) a présenté une Déclaration des droits des filles lors de notre congrès européen de 1997 à Reykjavik (Islande). Notre déclaration a été approuvée par tous les délégués et participants présents au congrès, puis distribuée dans toute l'Europe et dans d'autres régions. Des activités d'intégration par un réseau national – FIDAPA Clubs (Italian Federation of Business and Professional Women - Fédération italienne de femmes d'affaires et des professions libérales) ont eu lieu suite à cette déclaration. Tous les clubs de ce réseau ont mis au point des programmes intéressants, comme la réalisation d'enquêtes et de recherches et l'organisation de séminaires et de conférences dans tout le pays.

Certains utilisent même cette déclaration comme outil de travail pour parvenir à développer ces programmes.

Mara Mosca, Coordinatrice nationale de FIDAPA du Groupe de travail sur la déclaration des droits des filles", Corso Mediterraneo, 140, 10129 Turin, Italie

Madame,

Nous accusons réception du *Bulletin de CRIN* n°15 (mars 2002). Les informations qu'il comporte constituent un ajout utile pour le centre de documentation de notre organisation, et nous espérons que la question des droits de l'enfant aura la priorité non seulement au sein des organismes axés sur l'enfant, mais aussi au sein des gouvernements du monde entier tandis qu'ils planifient leurs politiques générales, de manière à ce que *Un monde digne des enfants* devienne réalité.

Evelynn Ogowang'-Omware, African Network for the Prevention and Protection Against Child Abuse and Neglect (ANPPCAN - Réseau africain pour la prévention et la protection contre les mauvais traitements infligés aux enfants et le manque de soins dont ils font l'objet) - Kenya Chapter, Nairobi, Kenya. E-mail : anppcankenya@yotamkenya.com

Sur l'intégration de la participation des enfants

Madame,

Dans l'expérience de notre groupe Concerned for Working Children à Bangalore, Inde, il y a plusieurs exemples de cas dans lesquels les témoignages d'enfants ont été pris en compte, en particulier en ce qui concerne la question de la tutelle. Dans ces cas, les magistrats se sont montrés très prévenants et ont fait des efforts supplémentaires pour que les enfants se sentent à l'aise. Ils ont de fait pris leurs décisions sur la base des témoignages des enfants. De plus, dans le domaine de l'éducation, nous avons bénéficié du soutien continu du gouvernement du Karnataka, et au fil des ans avons été en mesure de créer des espaces propices à la contribution formelle des enfants au système d'éducation officiel. Dans les Panchayats où nous travaillons, les enfants font partie des opérations et du mécanisme de suivi des écoles, et ont des discussions directes et régulières avec les enseignants, les principaux et les officiels des écoles. Il nous a fallu plusieurs années pour établir les mécanismes à cet effet, mais ils sont désormais en place et ils fonctionnent. Ce qui a rendu ce travail possible, en grande partie, c'est le fait que nous ayons établi des groupes de travail aux niveaux du Panchayat et du Taluk, où les enfants et les représentants des ministères gouvernementaux, entre autres, ont des discussions sur toutes les questions liées aux enfants.

Concerned for Working Children, Bangalore, Inde. E-mail : cwcblr@vsnl.com ; site Internet : www.workingchild.org

Réactions et commentaires généraux

Madame,

Nous vous remercions de votre périodique estimé. Il constitue un ajout précieux à notre salle de lecture. Un grand nombre de lecteurs, et en particulier des étudiants, des enseignants, des médecins, des ingénieurs, des journalistes et des chercheurs, bénéficient de sa couverture approfondie des questions relatives aux droits de l'enfant.

Hussain Amir, Bibliothèque Muhammad Bin Qassim, Sujawal, Pakistan. E-mail : nbqliinfo@yahoo.com

Les Lettres à la rédactrice doivent être des réactions aux questions soulevées dans le Bulletin de CRIN et à d'autres questions directement liées aux droits de l'enfant. Elles comprendront environ 100 mots. Veuillez préciser votre nom, celui de votre organisation, la ville, le pays et l'adresse e-mail. Nous ne sommes pas en mesure d'accuser réception des lettres, mais nous publierons les commentaires et réactions intéressants. Les lettres publiées seront éventuellement éditées. Veuillez envoyer toutes vos lettres (par la poste ou par e-mail) à :

The Editor, CRIN Newsletter
Child Rights Information Network (CRIN)
c/o Save the Children, 17 Grove Lane, Londres SE5 8RD,
Royaume-Uni
Tél. : +44 (0) 20 7716 2240 ; Fax : +44 (0) 20 7793 7628 ;
E-mail : editor@crin.org ;
Site internet : www.crin.org



Notre monde en mutation ouvre une porte aux enfants

Roger Hart et Gerison Lansdown décrivent en détail les progrès qui ont été réalisés dans le domaine de la participation des enfants au cours des dix dernières années et identifient les prochaines cibles à convertir.

Les enfants, lors du Sommet mondial de 1990, n'avaient qu'un rôle : joliment habillés en costume national, ils conduisaient les délégués à leur place.

Comme les choses ont changé 12 ans plus tard : lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants (UNGASS), qui s'est tenue du 8 au 10 mai 2002, plusieurs centaines d'enfants non seulement ont tenu leur propre forum de trois jours, mais ils ont en outre participé à la manifestation dans son entier, comme membres des délégations des gouvernements et des ONG, présidents et présidentes, orateurs et oratrices et participants depuis l'auditoire.

Le monde a changé, c'est certain. Comme le confirment les articles du présent bulletin, le concept de la participation des enfants s'est bien installé dans bien des pays de par le monde. L'expérience accumulée acquise grâce aux nombreux milliers d'initiatives développées au cours de la décennie passée afin de respecter le rôle actif des enfants comme des participants à leur propre vie nous permet à présent d'observer les changements et les tendances importants qui se dégagent de la pratique et d'identifier les défis clés pour l'avenir.

Principales tendances

On assiste actuellement au passage de projets individuels montrant comment la participation des enfants peut fonctionner à des programmes plus durables. À présent, les ONG s'intéressent manifestement davantage aux programmes qu'aux projets participatifs exceptionnels, ce qui reflète indubitablement le fait qu'elles se sont rendu compte que les projets isolés sont limités dans le temps et qu'il faut trouver des manières soutenues de faire participer les jeunes à leurs communautés respectives. L'un des plus grands problèmes auxquels on se heurtait lorsque l'on dépendait de projets comme moyen d'encourager la participation des enfants était que c'étaient les adultes qui créaient des activités pour les enfants. Bien que cette approche soit appropriée dans certaines circonstances, elle empêche les enfants de démontrer, aux autres et à eux-mêmes, jusqu'où ils peuvent aller en tant qu'agents du changement. Lorsque les enfants font partie d'organisations participatives continues, il devient naturel pour eux d'initier eux-mêmes des projets.

Élargissement de l'inclusion des enfants

Au cours des dix dernières années, on a assisté à l'élargissement de l'inclusion d'enfants dans les initiatives participatives. En 1990, les enfants des rues et travailleurs constituaient le principal groupe d'enfants faisant l'objet d'attention de manières très participatives. Cependant, les agences ont, de plus en plus, commencé à travailler avec des enfants issus d'une ample gamme d'environnements. Comme nous l'apprennent Badham et Willow (page XX), des activités sont en cours de conception avec des enfants handicapés afin de leur donner des occasions d'influer sur la façon dont ils vivent. Malheureusement, cet exemple continue d'être l'exception plutôt que la règle. Nous

avons besoin d'un plus grand engagement pour inclure les enfants handicapés dans les programmes participatifs standard, ainsi que dans ceux destinés à aborder leurs expériences et priorités propres. Et les enfants de bien d'autres contextes n'ont pas fait l'objet d'une attention suffisante. Le dialogue sur la participation des jeunes doit désormais s'étendre à différents domaines et faire intervenir tous les groupes professionnels concernés : enseignants, professionnels des institutions de détention de mineurs, personnel des hôpitaux et des centres sanitaires et personnes travaillant avec des jeunes dans les foyers résidentiels.

Des buts spécifiques au respect des droits de la personne

À mesure que de plus en plus d'enfants prennent part à des initiatives soutenues de participation à des clubs et autres programmes, leur engagement aboutit à une compréhension plus profonde des droits de la personne. Save the Children perçoit ceci comme l'évolution de la citoyenneté, qui se concentre sur l'activité communautaire et n'est possible que lorsque des processus participatifs existent. Essentiellement, la citoyenneté signifie l'exercice de ses droits pour son propre intérêt supérieur et celui des autres. Les organisations d'enfants se sont avérées constituer d'excellents contextes pour apprendre des compétences participatives et pratiquer la non-discrimination. Nous apprenons de Karkara et O'Kane (page XX) que les clubs et autres types d'organisations d'enfants sont en plein essor dans de nombreuses parties de l'Asie du sud, ce qui donne aux enfants l'occasion d'en apprendre davantage sur les droits de la seule manière qui soit vraiment efficace – en les mettant en pratique. Les droits stipulés dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant forment les principes directeurs essentiels de ces organisations et l'idée selon laquelle les droits et la citoyenneté s'appliquent à tous les enfants s'apprend au travers de leurs propres discussions sur la composition, l'organisation et l'image qu'elles donnent au monde extérieur. La meilleure façon d'en apprendre plus sur la discrimination en fonction du sexe est de s'y heurter dans le fonctionnement quotidien de votre organisation. Il en va de même pour les questions de classe, de caste et de handicap.

Des principes, pas des schémas directeurs

Il est devenu de plus en plus évident qu'il n'existe pas de schéma directeur pour le développement des pratiques participatives. D'ailleurs, il ne doit pas y en avoir. L'imposition de méthodologies prive les enfants de l'occasion de mettre au point des approches bien adaptées à leurs situations et préoccupations propres et uniques. Ce qui est crucial, c'est un engagement à travailler selon des principes communs ancrés dans le respect des capacités et de l'aptitude des enfants à participer et dans la bonne disposition à les reconnaître comme des partenaires.

Contrôle par des adultes

De nombreux projets sont initiés et contrôlés par des adultes, ce qui comporte plus d'avantages sur le plan de la



Photo: Jenny Matthews

gloire des organisateurs que sur celui de l'acquisition de pouvoirs par les enfants. Le Parlement des enfants du Zimbabwe (Mclvor, page XX) est typique des grandes manifestations internationales d'ONG où la participation des enfants est davantage une question d'image que de substance. Les participants sont choisis par des adultes et ne représentent pas quelque groupe d'enfants que ce soit. Il y a une variété de raisons pour lesquelles les enfants sont sélectionnés, et non élus : en particulier, les adultes pensent que les enfants n'ont pas la capacité d'élire leurs propres représentants et de choisir des individus appropriés. On peut, toutefois, faire une observation plus inquiétante, qui est le fait que les organisateurs veulent souvent contrôler les types d'enfants qui participent, ainsi que leur contribution. On peut se réjouir cependant de ce que, tandis que les ONG insistent davantage sur le développement des capacités des groupes d'enfants de s'organiser eux-mêmes, ces événements suivant une politique de pure forme deviendront de plus en plus rares. L'une des raisons pour lesquelles l'UNGASS a été tellement meilleure que la plupart des conférences sur les enfants est le fait que la plupart des enfants étaient là en leur qualité de véritables représentants d'organisations d'enfants.

Défis futurs

Les adultes continuent de constituer le principal obstacle à la participation efficace des enfants, et les ONG doivent assumer une partie de la responsabilité de ce fait. Il y a une tendance générale à promouvoir les droits participatifs des enfants seulement au travers des enfants et sans parler aux parents. Au minimum, ceci nous fait perdre l'occasion de faire intervenir ceux qui ont le plus grand impact sur la vie quotidienne des enfants. Mais cela peut également avoir l'impact plus néfaste de créer un conflit de valeurs à la maison pouvant entraîner un choc en retour contre les droits des enfants parce que les parents ne les comprennent pas. Parfois, les enfants sont même punis pour leur participation.

Nous ne disposons pas de comptes rendus écrits de ces conflits, mais nous avons tous des anecdotes à partager. De nombreux facteurs contribuent à ce que les adultes ne parviennent pas à reconnaître la valeur d'une relation plus démocratique avec leurs enfants (ou refusent de la reconnaître) - les présomptions de l'incompétence des enfants et de l'invalidité de leur expérience, les traditions de pouvoir des adultes sur les enfants, la crainte de perdre son statut ou son contrôle, la peur de ce que les enfants manquent de respect voire échappent à la protection, nécessaire, des adultes, sont autant de facteurs contribuant. Et, bien entendu, pour des adultes qui eux-mêmes ne se sont jamais sentis munis de pouvoirs, il est difficile d'accepter l'importance de conférer des pouvoirs aux enfants. Néanmoins, comme le montre l'article de van Beers (page XX), lorsque les adultes sont exposés à des pratiques participatives efficaces, ils reconnaissent invariablement que nombre de leurs préoccupations se basent sur des idées fausses. Il est par conséquent vital d'investir du temps dans le travail avec les adultes, en plus

des enfants, afin de surmonter ces obstacles.

S'enraciner

La participation des enfants est devenue un sujet à la mode. Mais les modes changent. Le besoin se fait sentir d'institutionnaliser des systèmes démocratiques qui donnent aux enfants une voix active dans leur vie, si nous ne voulons pas perdre les gains de la décennie passée. Dans certains cas, on y parviendra au moyen de réformes juridiques, par exemple en adoptant des lois pour donner aux enfants le droit de mettre au point des structures démocratiques dans leurs écoles. Ou bien en introduisant des mécanismes formels pour le dialogue politique entre les autorités gouvernementales locales et nationales et les enfants. Il y a également des arguments solides en faveur de la baisse de l'âge minimum du vote à 16 ans, afin d'étendre les droits politiques formels aux enfants, et en faveur de l'introduction d'une formation relative à la participation destinée à tous les professionnels qui travaillent avec des enfants – des enseignants aux médecins et aux infirmières en passant par les magistrats, le personnel des institutions pénales et résidentielles, la police, les assistants sociaux et le personnel des garderies.

Le besoin d'évaluation

À ce jour, il n'y a guère eu d'évaluation indépendante de la participation des enfants, que ce soit sur le plan de l'impact direct sur les enfants qui participent ou sur celui de l'impact sur des phénomènes aussi divers que les réformes juridiques ou de politiques générales, la prise de conscience par le public des droits de l'enfant, les améliorations au sein de la communauté ou les services destinés aux enfants. Une amélioration évidente serait l'incorporation de mécanismes de suivi dans tous les programmes de participation des enfants. Ceci est nécessaire pour tout programme qui se targue d'être participatif, mais beaucoup ne présentent pas leurs processus de suivi de façon explicite. Les programmes d'évaluation pourraient être conçus de manière à ce qu'ils se basent sur ces pratiques internes de suivi. Mais nous devons également encourager la communauté universitaire à collaborer avec les ONG dans le développement de programmes d'évaluation allant au-delà de chaque organisation. L'évaluation est importante – aussi bien comme source de données pour ceux qui prônent la participation des enfants que pour nous permettre de tirer les enseignements de la pratique afin de renforcer les programmes existants et futurs. Une nouvelle coalition a été formée, appelée au départ la Children as Partners Alliance (CAPA - Alliance des enfants comme partenaires), et elle cherche à développer les expériences existantes en partageant des informations entre de nombreuses sortes différentes de groupes aux niveaux local, national et international qui travaillent sur la participation des enfants. Pour obtenir un supplément de renseignements sur cette initiative, veuillez visiter le site internet : www.crin.org/childrenaspartners

Action participative avec les enfants affectés par la violence

La discussion de Pillsbury et Openy (page XX) sur les

enfants affectés par la guerre illustre les valeurs des approches participatives pour aider les enfants affectés par la violence et les abus à croire en leur avenir. Mais en général il y a une quantité remarquablement petite de documents sur les problèmes spéciaux que comporte le travail participatif avec ces enfants-là, travail dans le cadre duquel nous sommes obligés de prendre en compte les aspects thérapeutiques de la participation. Par exemple, permettre à un enfant de présenter son histoire douloureuse à l'assistance d'une conférence ou à une caméra de télévision peut parfois avoir un effet thérapeutique, mais pas toujours. Nous avons besoin d'une compréhension plus sophistiquée de ces questions. Il semble souvent y avoir la conviction naïve de ce que, tant que l'on donne aux enfants l'occasion de parler, ils peuvent se remettre d'une expérience.

Il y a de nombreux groupes de par le monde qui ont passé des années à mettre au point des approches sensibles pour travailler de façons participatives avec des jeunes ayant subi des mauvais traitements ou des traumatismes, mais ils décrivent rarement par écrit les processus qu'ils utilisent. Peut-être ceci est-il dû à la conviction que l'on ne peut être préparé à ce type de travail qu'en suivant une longue formation clinique. Mais l'échelle du problème et le nombre d'ONG qui travaillent à présent avec des enfants ayant ainsi souffert font que nous avons besoin de faire participer un nombre accru de ces praticiens thérapeutes à un dialogue avec les ONG qui encouragent la recherche et l'action participatives avec des enfants.

Engagement direct

Bien que de plus en plus d'ONG développent actuellement des initiatives visant à promouvoir la participation des enfants, il est pour l'instant relativement rare que ces organisations ouvrent leurs propres structures de manière à ce que leur travail de planification et de conception et mise en œuvre de programmes reflète les priorités identifiées par les enfants eux-mêmes. Faire participer les enfants, comme apprentis, au travail des conseils de direction, à des ateliers de consultation et au travers de la création de forums consultatifs sont quelques-uns des mécanismes pouvant être utilisés pour démocratiser les organisations.

Développer les compétences

Certains des articles figurant dans le présent numéro démontrent clairement que certains jeunes peuvent se distinguer très tôt comme leaders, ce qui est désirable. Mais, trop souvent, le leadership constitue l'axe central des programmes de formation. La formation en leadership représente un modèle de démocratie plus ancien que celui que la CRC inspire à tant de jeunes. On continue de trop privilégier les efforts effectués pour que les enfants apprennent à s'exprimer plutôt qu'à consulter leurs pairs. Les animateurs qui travaillent avec des jeunes doivent se concentrer sur la promotion de compétences participatives pour tous, et non de compétences de direction pour quelques-uns. Il y aura toujours des leaders qui se dégageront, mais tous les enfants doivent avoir

l'occasion d'apprendre les compétences multiples qui leur permettent d'écouter et de collaborer au sein de groupes si l'on veut qu'ils découvrent qu'ils peuvent jouer des rôles très différents dans le développement de communautés et la réalisation de changements.

Les dix années à venir

Nous avons assisté à une décennie remarquable pour ce qui est des changements de la manière de voir les enfants et leurs capacités. L'expérience d'Uchengamma comme présidente du Bhima Sangha State Committee (Comité d'État de Bhima Sangha, page XX) témoigne du profond impact de la participation des enfants à leurs propres organisations. Et elle n'est pas atypique. Bien des milliers d'enfants, au travers de programmes de ce type, ont réussi non seulement à accroître leur assurance et leur estime de soi, mais ils sont également parvenus à négocier et à mener des campagnes, avec de bons résultats, en faveur du respect de leurs droits humains. En démontrant leur capacité de s'organiser et de faire pression en vue de changements, ils ont commencé à modifier les attitudes des adultes et à mettre en cause nombre des inégalités et des oppressions traditionnelles dont sont victimes les enfants.

Nous espérons qu'au cours des dix années à venir l'accent sera encore plus porté sur l'inclusion afin que tous les enfants puissent découvrir leurs droits en les pratiquant. On a toujours supposé que les écoles sont les endroits où on peut le moins s'attendre à voir des pratiques démocratiques, car elles constituent le centre conservateur du désir de toutes les nations, quelles qu'elles soient, de maintenir le statu quo. Mais, avec la pression mondiale en faveur de la scolarisation de tous les enfants, elles devraient constituer un axe central de notre intérêt et, étant donnés les changements remarquables auxquels nous avons assisté ces dix dernières années, il se peut qu'il ne soit plus trop demander qu'espérer que même les écoles parviennent à changer.

Roger Hart est professeur de psychologie environnementale et co-directeur du Children's Environments Research Group, Graduate School de la City University de New York. Gerison Lansdown est consultant indépendant en matière de droits de l'enfant.



Photo: Howard Davies

Un monde digne de nous

Message du Forum des enfants, transmis à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants par deux déléguées, Gabriela Azurduy Arrieta, (Bolivie), 13 ans, et Audrey Cheynut, (Monaco), 17 ans, le 8 mai 2002.

Un monde digne de nous

Nous sommes les enfants du monde.

Nous sommes les victimes des mauvais traitements et de l'exploitation.

Nous sommes les enfants de la rue.

Nous sommes les enfants de la guerre.

Nous sommes les victimes et les orphelins du VIH/SIDA.

Nous sommes privés d'une éducation de qualité et de soins de santé.

Nous sommes victimes de la discrimination politique, économique, culturelle, religieuse et environnementale.

Nous sommes les enfants dont les voix sont ignorées : il est temps qu'on nous écoute.

Nous voulons un monde digne des enfants, car un monde digne de nous est un monde digne de tous.

Dans ce monde-là,

Nous voyons le respect des droits de l'enfant :

- les gouvernements et les adultes s'engagent réellement et effectivement en faveur du principe des droits de l'enfant et mettent en œuvre la Convention relative aux droits de l'enfant,
- un environnement sûr et sain pour les enfants et leurs familles, communautés et nations.

Nous voyons la fin de l'exploitation, des mauvais traitements et de la violence :

- des lois protégeant les enfants de l'exploitation et des mauvais traitements, et mises en œuvre et respectées par tous,
- des centres et programmes aidant à reconstruire la vie des enfants victimes.

Nous voyons la fin des guerres :

- des chefs d'États résolvant les conflits par un dialogue pacifique et non par la force,
- les enfants réfugiés et victimes des guerres protégés par tous les moyens, et ayant les mêmes possibilités que tout autre enfant,
- le désarmement, l'élimination du trafic d'armes et la fin de l'utilisation d'enfants soldats.

Nous voyons des soins de santé :

- des médicaments essentiels et des traitements accessibles pour tous les enfants,
- des partenariats forts et responsables afin de promouvoir une meilleure santé pour les enfants.

Nous voyons l'éradication du VIH/SIDA :

- des systèmes d'éducation incluant des programmes de prévention du SIDA,
- le dépistage gratuit et des centres de conseil sur le SIDA,
- l'information contre le SIDA libre d'accès pour tout le monde,
- la prise en charge des orphelins du SIDA et des enfants séropositifs en veillant à ce qu'ils disposent des mêmes possibilités que tous les autres enfants.

Nous voyons la protection de l'environnement :

- la conservation et la protection des ressources naturelles,
- la prise de conscience de la nécessité de vivre dans un environnement sain et favorable à notre développement,
- un environnement accessible aux enfants handicapés.

Nous voyons la fin du cercle vicieux de la pauvreté :

- des comités anti-pauvreté assurant la transparence des dépenses et répondant à tous les besoins de l'enfant,
- l'annulation de la dette qui empêche le progrès en faveur des enfants.

Nous voyons une éducation meilleure :

- l'égalité des chances et l'accès à une éducation de qualité gratuite et obligatoire,
- un milieu scolaire où les enfants sont heureux d'étudier,
- l'éducation pour la vie qui n'est pas seulement scolaire mais qui inclut des leçons de compréhension, droits de l'homme, paix, tolérance et citoyenneté active.

Nous voyons la participation active des enfants :

- une prise de conscience accrue et le respect parmi les personnes de tout âge du droit de tout enfant à une participation complète, dans l'esprit de la Convention relative aux droits de l'enfant,
- la participation active des enfants aux processus de prise de décision à tous niveaux, et à la planification, la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation de toutes les questions concernant les droits de l'enfant.

Nous nous engageons à un partenariat égal dans cette lutte en faveur des droits de l'enfant. Et, tout en promettant de soutenir les actions que vous entreprendrez en faveur des enfants, nous demandons également votre engagement et soutien dans les actions que nous menons, car les enfants du monde ne sont pas bien compris.

Nous ne sommes pas la source des problèmes, nous sommes les ressources nécessaires pour les résoudre.

Nous ne constituons pas une dépense, nous représentons un investissement.

Nous ne sommes pas simplement des jeunes, nous sommes surtout des êtres humains et des citoyens du monde.

Nous lutterons pour nos droits jusqu'à ce que les autres acceptent leurs responsabilités envers nous.

Nous avons la volonté, le savoir, la sensibilité et le dévouement.

Nous promettons que, quand nous serons des adultes, nous défendrons les droits de l'enfant avec la même passion que maintenant, en tant qu'enfants.

Nous promettons de nous traiter les uns les autres avec dignité et respect.

Nous promettons d'être tolérants et respectueux des différences.

Nous sommes les enfants du monde, et malgré nos différences, nous partageons une réalité commune.

Nous sommes unis par notre combat pour rendre le monde meilleur pour tous.

Vous considérez que nous sommes l'avenir, nous sommes aussi le présent.

Un monde digne de nous est disponible en versions html et pdf sur le site internet de l'UNICEF

www.unicef.org/french/specialsession/documentation/childrens-statement.htm On peut se procurer d'autres informations sur la participation des enfants et des jeunes à la Session extraordinaire en s'adressant à l'Unité de la participation des enfants, UNICEF, e-mail : jwijnants@unicef.org ; site internet : www.unicef.org/french/special/session/under-18/index.html

Jeunes citoyens pour une nouvelle ère en Asie du sud et centrale

L'attitude "je sais tout" des adultes a freiné les enfants, mais de nouveaux partenariats font tomber les barrières, avec des résultats encourageants. Par Ravi Karkara et Claire O'Kane.



Photo: Dario Mithleri

“La participation des enfants est un processus continu d'engagement actif des enfants dans les décisions qui affectent leur vie. [...] La participation véritable donne aux enfants le pouvoir de donner forme au processus ainsi qu'au résultat. La citoyenneté des enfants englobe l'exercice des droits de chacun en vue de l'intérêt supérieur des autres et de soi-même.” Save the Children UK – Bureau d'Asie du sud et centrale, 2000.

Les projets relatifs à la participation et à la citoyenneté actives des enfants en Asie du sud et centrale se sont récemment concentrés sur le développement du rôle exemplaire que les enfants peuvent jouer comme citoyens actifs. Mais le travail a également montré que les droits de l'enfant bénéficient tous lorsque des initiatives appropriées sont établies qui englobent des partenariats sérieux entre les adultes et les enfants.

Le fait que les enfants ont des droits constitue un principe central de la citoyenneté. Parmi ces droits figurent les droits à l'information, d'expression et d'association, et le droit à l'identité et à la nationalité. Tous ces droits concernent la participation, laquelle est l'un des quatre principes fondamentaux de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CRC). La CRC et sa ratification (quasi-)universelle par les gouvernements du monde a contribué à établir la valeur des enfants non seulement comme de futurs adultes, mais aussi comme des membres actifs de la société ici et maintenant.

Or, bien des pratiques associées au concept de la participation des enfants en Asie du sud et centrale précèdent la CRC. L'approche "l'enfant pour l'enfant" dans les programmes d'éducation dans le domaine de la santé,

l'établissement d'organisations d'enfants des rues et travailleurs pour leur conférer des pouvoirs, et les expériences visant à rendre le processus d'apprentissage plus intéressant pour les enfants, sont autant d'initiatives qui ont contribué à l'idée et à la pratique de la participation des enfants.

Interdit d'être passif

Les enfants, les jeunes et leurs communautés respectives ne se développent pas en étant passifs. Ce n'est qu'à travers de la participation qu'ils peuvent développer les talents, compétences, aspirations et assurance nécessaires pour devenir des citoyens actifs. Pour des raisons culturelles, les enfants asiatiques n'ont pas été encouragés à participer aux processus de prise de décisions. Les enfants sont en général perçus comme appartenant à leurs parents, et ne doivent respecter et faire que ce que leur disent leurs aînés.

“Il est sous-entendu que les adultes sont les mieux placés pour juger. Les enfants ne sont pas censés parler devant les adultes. Ils demandent : “Qui est grand ? Qui est âgé ? Toi ou moi ? Comment oses-tu parler ?”
(Garçon de 14 ans du Bangladesh)

Cependant, une riche variété de processus participatifs avec des enfants aux niveaux local, national et régional est actuellement encouragée et soutenue dans toute la région par de nombreuses ONG, dont Save the Children et l'UNICEF. Elle englobe : des consultations avec les enfants, des recherches participatives avec et par les enfants, des initiatives médiatiques faisant intervenir des enfants, la

participation d'enfants à des conférences, les enfants comme éducateurs de leurs pairs, des enfants qui forment leurs propres organisations, et la participation d'enfants au travail d'organes prenant des décisions comme les autorités gouvernementales locales. Les travaux liés à la Session extraordinaire ont servi de fil conducteur commun, inspirant des pratiques et des politiques générales dans de nombreux pays de la région qui feront progresser la participation active des enfants.

Dans des contextes divers de toute l'Asie du sud et centrale, une variété d'organisations d'enfants s'est développée, comme par exemple des clubs, des associations, des comités et des parlements, qui ont permis aux enfants d'agir collectivement en vue de la réalisation de leurs droits. Au travers de ces organisations, les enfants et les jeunes ont mis en relief une gamme de sujets préoccupant les enfants, dont le mariage d'enfants, la traite et les abus sexuels, les formes de travail exploitant les enfants, l'accès inégal à l'éducation, la discrimination à l'encontre des filles, et le douloureux impact des prêts, de la guerre et de la sécheresse. Par leurs propres actions, les enfants et les jeunes ont poussé les décideurs à tenir compte de leurs opinions et à réagir face aux injustices de manières ayant des effets évidents et démontrables.

Les enfants et les jeunes ont été encouragés à exprimer leurs préoccupations de façon respectueuse, en montrant que leur participation ne diminue pas forcément leur respect à l'égard des opinions de leurs aînés. De fait, ce processus permet souvent aux enfants et aux adultes de mieux se comprendre. De plus, les adultes réalisent que les enfants et les jeunes peuvent faire de bonnes suggestions concernant le développement de leur propre vie, de leurs écoles, de leurs communautés et de la société en général.

"Il y avait une tendance à délaissier les enfants, mais maintenant que nous avons commencé ce processus afin de les faire participer, les enfants ont motivé les parents et les villageois, ils ont apporté des tas de changements positifs..."
(Conseiller exécutif en matière d'éducation, fonctionnaire local, Ladakh, Inde)

Grâce aux initiatives participatives, le statut des enfants connaît un changement progressif. Le nouveau rôle des enfants et des jeunes comme citoyens actifs est encouragé et de nouveaux types de partenariat entre les enfants et les adultes sont forgés.

L'Initiative South Asia Change Makers (Faiseurs de changement d'Asie du sud) a rassemblé des représentants d'enfants, du gouvernement et d'entreprises pour qu'ils discutent des investissements à faire pour les enfants au travers d'une série de réunions exceptionnelles, prouvant ainsi la valeur de donner de véritables occasions aux enfants de participer. Un autre forum, le Regional Girl Child Symposium (Symposium régional sur les filles), s'est concentré sur la promotion des droits des filles dans

toute l'Asie du sud. Il a constitué une excellente occasion d'effectuer du travail en réseau pour les jeunes, qui ont pu rencontrer leurs pairs travaillant avec des enfants et des membres de communautés.

Lors de la consultation régionale de préparation en vue du Deuxième Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (Commercial Sexual Exploitation of Children - CSEC), les enfants ont rencontré des employés d'agences onusiennes et d'ONG qui travaillent contre ce type d'abus, ce qui leur a permis d'avoir un impact considérable sur la direction future de la consultation.

Dans la plupart des travaux visant à développer la participation et la citoyenneté des enfants, l'adoption de principes clés afin de soutenir de bonnes pratiques participatives s'avère plus utile et appropriée que le suivi de modèles standardisés de type "schéma directeur".

Il est essentiel que l'on s'engage à faire en sorte que la participation ait lieu, que l'on croit aux processus démocratiques destinés aux enfants, que les adultes soient disposés à travailler dans le cadre de partenariats avec des enfants et des jeunes, et que l'on apprécie la diversité. Les enfants et les jeunes doivent avoir le pouvoir de développer leurs propres initiatives participatives, des initiatives adaptées à leurs propres situations culturelles, socio-économiques, politiques et géographiques. Les adultes doivent être prêts à les soutenir, en mettant au point des moyens reconnaissant et faisant intervenir les filles et les garçons en tant que partenaires dans le processus de développement.

Ravi Karkara est responsable régional de programme de Save the Children Suède, et Claire O'Kane est la coordinatrice du projet sur les enfants, la citoyenneté et la gouvernance de la Save the Children Alliance (Asie du sud et centrale).



Photo: Kalpesh Lathigra

Une place à la table d'honneur en Amérique du sud

À l'instar de bien d'autres groupes, les enfants sont exclus du pouvoir dans cette région. Mais malgré les barrières, les jeunes commencent à présent à être reconnus comme étant dotés d'une voix légitime, comme l'expliquent Julia Ekstedt et Blanca Nomura.

Lorsque l'on a demandé aux enfants d'Amérique du sud ce qu'était, selon eux, la participation, ils ont répondu en employant des expressions comme "travailler ensemble", "partager les mêmes choses". Ces idées indiquent que, pour eux, la participation est liée à la capacité de dire librement ce qu'ils veulent, au fait de ne pas avoir peur et au fait d'être appréciés.

En Amérique du sud, la participation a été façonnée par quatre influences principales : la CRC ; l'échelle de participation de Roger Hart, qui identifie les niveaux de participation des enfants ; l'idée des enfants comme des "futurs personnes" (Cf. Cussiánovich et Márquez, 2002) ; et le concept de Peter Crowley basé sur la CRC et le droit des enfants à participer à la prise de décisions.

La réflexion d'Alejandro Cussiánovich relative au "protagonismo infantil" (ou protagonisme des enfants), qui a émergé du mouvement des enfants travailleurs en Amérique latine, a également eu une influence. L'idée de Cussiánovich se base sur la supposition que tout individu de la société a le droit de décider de son présent et son avenir propres, ce qui fait de chacun une force dans tout processus de prise de décisions privé et public. Cette théorie est tout particulièrement importante, puisqu'elle reconnaît que les enfants ont les mêmes valeurs que les adultes.

Ces théories se traduisent en pratiques, comme l'illustrent les nombreux exemples de participation qui ont lieu aux quatre coins de la région. Prenons par exemple l'inclusion des opinions des enfants et des jeunes dans le plan de

développement de district de Cotacachi, une ville de groupes autochtones en Équateur. Elle est caractéristique de la tradition de cette communauté consistant à faire intervenir tous les protagonistes de la communauté au moment de prendre des décisions. Ce type de participation remonte aux cultures pré-hispaniques d'Amérique latine (comme les Incas et les Mayas), au sein desquelles le droit à participer constituait une partie intégrante de la vie communautaire. Celles qui ont de fortes traditions se sont dégagées comme pourvues de solides fondations pour les initiatives participatives actuelles.

Un exemple intéressant de la participation des enfants et des jeunes est celui de MOANI, un mouvement fondé et géré par des enfants travailleurs au Venezuela, qui donne un moyen aux enfants et aux jeunes d'exprimer leurs droits. Il reçoit un soutien supplémentaire d'adultes qui faisaient partie de ce mouvement lorsqu'ils étaient enfants, et son objectif est d'encourager la participation d'enfants de zones pauvres urbaines et rurales. MOANI fait actuellement participer environ 600 enfants et adolescents de l'État de Lara, est un membre de la Coalition nationale des droits de l'enfant, CONGANI, et participe aux activités du Mouvement international d'apostolat des enfants.

La participation d'enfants et de jeunes apparaît également dans le système d'éducation, par exemple dans les Municipios Escolares (conseils d'écoles), des organisations d'enfants qui existent dans quelque 6.000 écoles de tout le Pérou. Des représentants du conseil sont élus



Photo: Howard Davies



Photo: Howard Davies

démocratiquement tous les ans et échangent des matériaux et des idées sur la CRC, par exemple en organisant des séminaires pour les parents sur les droits de l'enfant et la CRC, ou en identifiant des violations spécifiques des droits de l'enfant, qui sont ensuite présentées au Bureau municipal des droits de l'enfant. Les Municipios Escolares sont reconnus par des organes locaux comme la police, les centres de santé et l'Église, et le ministère de l'Éducation a maintenant adopté une loi qui les rend obligatoires dans toutes les écoles publiques. Ils ont également joué des rôles tout particulièrement actifs dans les efforts en vue de faire démarrer des initiatives faisant participer des enfants, comme la campagne "Dire oui pour les enfants" et le processus de la Session extraordinaire.

Les mouvements des enfants travailleurs en Amérique latine ont occupé une place notable sur les scènes nationale, régionale et internationale. Ils effectuent des travaux de pression et de plaidoyer en faveur des droits des enfants qui ont eu une influence dominante au moment de faire adopter des réformes juridiques. Cependant, la participation n'est pas toujours considérée comme un droit ou un processus positif, et elle peut en fait être vue comme une concession accordée par les adultes. Bien que certaines organisations internationales invitent les enfants et les jeunes à discuter des politiques générales, d'autres les accusent d'être manipulés par les adultes et les voient comme une menace pour l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les différentes expériences régionales présentes dans le contexte sud-américain illustrent également la diversité de la participation des enfants et des adultes. Or, ce n'est pas un processus facile à réaliser, et il ne fait aucun doute qu'il existe des obstacles qui l'empêchent d'être authentique et sérieux.

L'un des principaux obstacles est la difficulté à établir la confiance. Il est possible que les adultes ne croient pas au départ dans les aptitudes des enfants, et les enfants eux-mêmes ont besoin d'espace et de soutien pour renforcer leur capacité innée de s'engager avec succès. Ils ont besoin d'apprendre les valeurs démocratiques et les compétences de communication nécessaires pour représenter un groupe dans lequel il y a plus d'un intérêt. Parmi les autres barrières pratiques figure l'accès à ceux qui sont chargés de prendre les décisions. Les structures sud-américaines de prise de décisions donnent déjà assez peu d'accès aux adultes, et encore moins aux enfants et aux jeunes.

Les enfants et les jeunes sont d'autre part facilement manipulés pour servir les ordres du jour d'autres entités. Cependant, d'après les données recueillies, les enfants qui travaillent au travers des structures d'une organisation sont plus susceptibles de contribuer à un processus participatif véritable et moins soumis à la manipulation. "Si un enfant est seul, il est beaucoup plus facile de le convaincre", comme l'a dit un garçon. Par ailleurs, en opérant en tant qu'organisations, les enfants et les jeunes trouvent les moyens et l'espace nécessaires pour exercer leur droit à participer.

Malgré ceci, les enfants et les jeunes, tout comme les femmes, les personnes âgées et les groupes autochtones, sont souvent exclus des structures et des processus de prise de décisions. Le fait d'encourager la participation de groupes traditionnellement exclus met en cause et en question les structures de pouvoir établies de la société.

Comment avancer

Ceux qui tiennent à la participation des enfants doivent tirer les leçons de la diversité d'initiatives qui ont lieu en Amérique du sud. Ces connaissances se développeront en échangeant des expériences et en évaluant les résultats de ces initiatives. Les organisations doivent discuter de leurs buts politiques et stratégiques avec les enfants, y compris les meilleures façons pour eux de prendre part à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de projets. Tous les programmes, aussi bien dans le secteur privé que dans le public, doivent englober le processus de participation des enfants et des jeunes, ce parce qu'un processus participatif véritable pour les enfants et les jeunes n'est pas seulement une question de méthodes, mais suppose de donner aux enfants de véritables occasions de contribuer au niveau où les décisions sont réellement prises.

Julia Ekstedt et Blanca Nomura sont coordinatrices de programme au sein du Bureau régional de Save the Children Suède pour l'Amérique du sud. E-mail : postmaster@scs.org.pe

Pourquoi il est important de partager lorsque l'on est jeune et dépourvu de pouvoirs dans le monde arabe

Nizar Rammal décrit comment les jeunes en sont venus à assumer un rôle de tout premier plan dans la production d'un kit de santé et à quel point le partage des expériences est vital dans un monde où leur participation n'a pas encore été reconnue par tous.



La région arabe est jeune – les enfants et les jeunes de 13 à 19 ans y composent environ un tiers de la population totale (environ 90 millions). À l'heure actuelle, les jeunes doivent faire face à de nombreux défis, comme l'accès à des soins sanitaires de base et aux services d'information, y compris la santé sexuelle et génésique, et le manque d'accès universel à l'éducation. Ceci a un impact direct sur leur développement, et cette situation est aggravée par un système strict de tabous ancrés dans la société, en particulier concernant le rôle des femmes et leur liberté.

Étant donné ce contexte, il n'est pas étonnant que le droit des jeunes à la participation ne soit pas soutenu par les systèmes politique et social, et le résultat est que les enfants et les jeunes ne sont pas en mesure de prendre part aux activités qui influent sur leur environnement.

Malgré ceci, de nombreuses initiatives sont en cours en vue de faciliter la participation des enfants et des jeunes à la conception et au développement des politiques gouvernementales relatives aux enfants. Par exemple, Save the Children US a convoqué une série de forums de jeunes au Liban et en Jordanie, dont le but était de faire intervenir les enfants et les jeunes dans la conception des politiques générales. Sur la base de ce travail, des recommandations concernant les politiques générales ont été présentées au gouvernement et au parlement. En 2000, l'UNICEF a organisé une conférence régionale en vue de la Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants, durant laquelle a été adoptée une Déclaration de la jeunesse arabe.

Des initiatives similaires sont également menées par des organisations nationales et régionales comme le Programme sur la jeunesse et la vie saine de l'Arab Resource Collective (ARC). Dans le cadre de ce programme, une réunion a été organisée pour les enfants et les jeunes à Beyrouth, au Liban, en 2001. Le but de cette réunion était de discuter de diverses questions relatives à la santé avec des jeunes, y compris des questions de santé sexuelle et génésique, et leur relation avec leurs quartiers. Ceci fait partie d'une série de réunions qui se tiendront dans cinq pays arabes (le Liban, la Palestine, le Yémen, la Jordanie et l'Égypte) ; on attend de ce programme qu'il touche au moins 150 jeunes d'entre 13 et 19 ans. Ce travail est étayé par le droit des enfants et des jeunes à la santé, ainsi que leur droit à se développer et à être protégés, à être en mesure d'obtenir des informations et à prendre une part importante à la prise de décisions qui affectent leur vie.

En utilisant les leçons apprises de la mise en œuvre d'une approche "l'enfant pour l'enfant" dans la région arabe, le Programme sur la jeunesse et la vie saine prévoit d'adopter une approche "le jeune pour le jeune" afin de permettre la participation de jeunes à toutes les phases du programme.

La participation est centrale

Faciliter la participation des enfants et des jeunes constitue depuis longtemps une partie centrale du mandat de l'ARC. Conformément aux principes et à la stratégie de l'organisation, des jeunes venus des cinq pays arabes ont d'abord été invités à prendre part au premier atelier

régional du Programme sur la jeunesse et la vie saine, dont le but était de faire intervenir tant les partenaires que les jeunes dans la planification du programme.

Bien qu'à ce moment-là le programme se trouvait au stade du concept, les participants à la réunion ont identifié huit questions de santé comme des priorités pour le travail avec les enfants et les jeunes. Il s'agissait de : la nutrition, la prévention des accidents, la santé à l'école, la santé dans les situations difficiles (guerre, occupation, enfants des rues), la santé sexuelle et génésique, le VIH/sida et la drogue.

Cet atelier a également offert un espace précieux aux jeunes pour qu'ils parlent des questions de santé qui étaient réellement importantes pour eux. Parmi les questions qu'ils ont choisies figuraient les relations personnelles, la santé sexuelle, le tabagisme, l'alcool et la drogue, la violence conjugale et scolaire, les premiers secours et les accidents, les handicaps et les besoins spéciaux, la nutrition, la discrimination sur la base du sexe, les questions de "genre" et la prise de conscience politique - y compris l'exercice de pression, le plaidoyer et la façon d'intervenir dans les décisions prises au niveau politique.

Cet atelier a contribué à transformer le concept initial du programme en un plan qui était beaucoup plus réaliste sur la vie quotidienne et les défis se présentant aux jeunes de la région. De plus, cette approche a prouvé l'importance de la participation au moment de présenter les diverses opinions de nombreux jeunes dans différentes communautés de toute la région et d'élaborer une approche commune.

Dossier d'information sur la santé

Le but principal du Programme sur la jeunesse et la vie saine est de produire un dossier central de référence sur la santé destiné aux adolescents. Tout le long de l'année 2001, 16 jeunes des cinq pays arabes mentionnés ci-dessus ont participé à des ateliers aux niveaux national et régional afin de planifier et de développer la vision du programme et de sélectionner les sujets pour le kit/dossier sur la santé. Ils ont également contribué à influencer sur la méthode suivie pour ce travail, sur ce qu'il allait y figurer et sur sa conception graphique.

Durant la prochaine phase, le programme cherchera à accroître le rôle des jeunes dans tous les aspects de son travail. Pour voir comment on peut parvenir à ce résultat, une série d'ateliers est prévue pour des groupes de jeunes engagés dans les activités relatives à la jeunesse des partenaires d'ARC dans les cinq pays cibles, et des groupes de jeunes seront invités à travailler sur des versions préliminaires préparées pour le dossier d'information sur la santé par l'équipe de rédaction du projet.

Ces ateliers ouvriront la voie au "feedback" émanant des jeunes sur les sujets, et leur permettront d'amender le texte et de suggérer d'autres manières possibles de présenter les informations. À un stade ultérieur, un nombre sélectionné d'entre eux seront invités à participer à l'édition et à la conception proprement dites du dossier d'information final.

Les jeunes jouent un rôle significatif dans le travail du Programme sur la jeunesse et la vie saine. L'organisation veille à ce que ses travaux et activités sur les initiatives participatives concordent avec les manifestations ou initiatives associées dans la région. En se basant sur ces bonnes pratiques, le programme vise à soutenir un réseau de groupes de jeunes qui demandent instamment que soit respecté leur droit à participer.

La participation des enfants et des jeunes du monde arabe est pour l'instant un processus jeune, qui rend celui du partage des informations sur les réussites et les échecs d'autant plus important.

Nizar Rammal est le coordinateur de programme pour les soins de santé et le développement communautaires de l'Arab Resource Collective (ARC).

Promotion de l'ordre du jour de la participation – expériences d'Afrique

Les enfants jouent un rôle important dans les mouvements sociaux et politiques, mais on ne comprend pas encore suffisamment bien leur droit à influencer leur propre développement. Henk van Beers décrit une initiative qui vient attaquer ce problème.

La participation des enfants dans les pays africains prend de nombreuses formes. Les enfants ont joué un rôle clé dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, et aux quatre coins du continent les enfants continuent de jouer un rôle important dans les mouvements politiques et sociaux.

Depuis le début des années 90, l'importance de faire intervenir les enfants a été reconnue par un nombre croissant d'organisations et d'agences africaines qui s'intéressent aux questions relatives aux enfants. De nombreuses campagnes de plaidoyer et de sensibilisation dépendent en grande partie des enfants en tant que communicateurs principaux. Les recherches se concentrent de plus en plus sur les enfants et, dans un certain nombre de cas, les enfants ont participé activement à des travaux de recherches en donnant et en recueillant des données.

Les droits des enfants et les campagnes de sensibilisation au VIH/sida ont abouti à l'établissement de nombreux clubs d'enfants, en particulier au sein des écoles. Le rôle des enfants dans ce type d'activités est perçu comme davantage axé sur les enfants ou plus efficace au moment de recueillir et de transmettre des informations importantes pour les enfants. On y a moins porté l'accent sur le rôle des enfants comme acteurs sociaux qui contribuent à leur propre développement et à celui de la société. La raison de ce fait a été la compréhension limitée de ce qu'est réellement la participation des enfants et le manque de compétences et de connaissances sur la marche à suivre pour faire intervenir les enfants au sein des écoles, des institutions ou des autorités gouvernementales locales, ainsi que l'attitude négative des adultes vis-à-vis de la participation des enfants. Il faut aborder ces défis afin d'améliorer la portée et la profondeur de la participation des enfants. L'exemple suivant indique comment on peut s'attaquer à certains de ces défis.

En 1995, un programme de cinq ans a été lancé au Kenya afin de soutenir les organisations s'intéressant aux enfants des rues et travailleurs. Ce programme avait pour but de développer la capacité de ces organisations de travailler avec les enfants, et une formation de dix mois basée sur la recherche-action participative avec les enfants a été élaborée. Cette formation consistait en une série d'ateliers, suivis de réunions bimensuelles permettant aux participants d'échanger leurs expériences, d'aborder les contraintes et d'améliorer leurs compétences. De plus, le programme proposait un suivi et un "feedback" individuels aux participants sur leur lieu de travail. Le principal objectif de ce programme de formation était double : premièrement, permettre au personnel adulte et à la direction des organisations d'en apprendre davantage sur les enfants et, deuxièmement, favoriser leur participation à la conception et la mise en œuvre des programmes.

Durant la formation, les personnes en bénéficiant en vinrent à considérer de plus en plus les enfants comme



Photo: Pieternella Pieterse

des participants actifs à leur développement et à leur réhabilitation propres, et ceci continua après la fin de la formation. En conséquence, les enfants prirent part à chaque phase du projet, y compris la recherche, la planification, la mise en œuvre et la prise de décisions, ainsi que le suivi et l'évaluation. Ceci aboutit à des améliorations significatives, non seulement au niveau des services que les enfants recevaient, mais aussi en ce qui concerne la manière dont ils étaient perçus par le personnel des programmes. Par la suite, les enfants devinrent de plus en plus sûrs d'eux et leur estime de soi s'améliora, ce qui leur permit d'exercer un contrôle accru sur leur situation.

Afin de faire des enfants des participants actifs aux projets des organisations, la formation commença par une approche d'analyse des problèmes. En s'inspirant de leurs propres expériences de travail avec des enfants, les participants purent identifier et échanger leurs problèmes. Au travers d'un processus de réflexion, il leur fut ensuite demandé de prendre en compte les points de vue des enfants. Ce faisant, les participants se rendirent compte à quel point les choses semblent différentes du point de vue d'un enfant. Ils réalisèrent également qu'ils en savaient très peu sur les enfants avec lesquels ils travaillaient, reconnaissant que, jusqu'alors, ils n'avaient pas été en mesure de développer une relation de confiance et ouverte avec eux. Une fois que les participants eurent accepté que les opinions des enfants devaient être prises en compte, ils purent se concentrer sur l'apprentissage de nouveaux outils et le développement de nouvelles compétences afin de faciliter la participation des enfants.

Dans cet exemple, parce que c'est une approche basée sur les problèmes qui avait été utilisée, il ne fut guère nécessaire de définir le concept de la participation des enfants. Or, dans d'autres cas, il s'est avéré nécessaire d'aborder plus directement la question de la participation des enfants, en particulier au moment de traiter avec des

décideurs, des fonctionnaires gouvernementaux et des membres du personnel d'ONG internationales. Une recommandation est que la participation des enfants et des jeunes doit être comprise et convenue dans le contexte où elle a lieu (ou va avoir lieu), ce parce que l'objet et le degré de la participation des enfants peuvent varier dans différentes situations selon la question en présence, les adultes et les enfants intervenant, leurs capacités et aptitudes, et le contexte socio-culturel et politique, etc...

Cette flexibilité nous éloigne des discussions idéologiques et des définitions prescrites pour nous rapprocher des définitions de travail avec lesquelles les participants se sentent à l'aise. En développant une manière commune de comprendre la participation des enfants, des aspects plus pratiques peuvent être abordés, comme l'éthique et la qualité de la participation des enfants.

Principaux obstacles

Les principaux obstacles entravant la participation des enfants ont été les perceptions de ce processus par les adultes. Cependant, dans la plupart des cas, elles se sont avérées être fondées sur des idées fausses. La plupart des expériences montrent qu'une fois que les adultes ont été sensibilisés au processus et qu'ils ont vu les résultats d'un processus participatif avec des enfants, ils se montrent plus disposés à apporter leur soutien à ce processus. Par exemple, au travers de certains projets, des leaders communautaires qui étaient au départ sceptiques concernant la participation des enfants sont devenus des partisans enthousiastes du processus, après avoir vu le sérieux, l'engagement et la valeur de la contribution des enfants par rapport aux questions communautaires.

Cependant, tout le monde n'adhère pas toujours à l'engagement d'une organisation à prendre la participation des enfants au sérieux, en particulier dans les cas où la participation des enfants peut avoir un impact important sur l'approche et la direction d'un certain programme de travail. Par exemple, dans les organisations qui ont des structures de gestion directives et autoritaires qui ne se prêtent pas à la participation des enfants, les efforts des membres du personnel pour se montrer davantage axés sur les enfants se voient contrecarrés par une direction qui n'a pas une connaissance complète de l'approche, et n'est pas non plus disposée à changer l'axe central de son travail de manière significative en fonction des résultats de cette approche. Une organisation ne peut pas se permettre de manquer d'enthousiasme au moment de faire qu'un processus de participation avec les enfants ait lieu. Si elle se montre réticente, elle risque de trop élever les attentes des enfants concernés, mais aussi de frustrer les membres de son personnel, qui réfléchiront alors à leur propre position au sein de l'organisation et prendront davantage conscience de leur propre participation limitée et seront plus susceptibles de se faire entendre à ce sujet.

Avec diplomatie et patience, ce type de question peut être, dans la plupart des cas, abordé, ce qui entraîne une transparence accrue dans les structures et les politiques générales des organisations. Avec le programme de formation kényen, la formation de la direction s'est avérée constituer une étape cruciale dans le sens de l'obtention de résultats durables et de l'institutionnalisation de la participation des enfants. C'est la formation interne, englobant tout le personnel et toute la direction, qui s'est avérée être la plus efficace pour veiller à ce que la nécessité de faire intervenir tous les enfants soit soutenue à tous les niveaux de l'organisation.

Recommandations

La formation doit faire partie d'un processus soutenu et systématique pour permettre aux adultes de comprendre le concept et la pratique de la participation des enfants. Cette expérience a montré qu'un suivi et un soutien réguliers après les sessions de formation initiales sont essentiels pour maximiser l'impact de la formation. Les participants doivent avoir l'occasion de pratiquer et de ressentir ce qu'ils ont appris, et l'occasion d'échanger et d'analyser leurs expériences et d'améliorer leurs compétences.

Contrairement à ce que l'on affirme souvent, les enfants n'ont guère besoin de formation pour prendre part à des programmes. Cependant, ils ont besoin d'informations appropriées et adéquates sur le processus et les intentions de leur participation et d'un environnement qui favorise et encourage leur participation.

Cette expérience du contexte africain prouve qu'il est important de "pratiquer ce que l'on prêche" et qu'une fois qu'une organisation a décidé de soutenir un processus participatif avec des enfants, un processus plus large de changement organisationnel sera nécessaire. Cet apprentissage est tout aussi important pour les autres agences, y compris les ONG internationales, qui encouragent la participation des enfants. Il supposera non seulement l'analyse critique des cultures organisationnelles sur les plans de la transparence des structures de communication et de prise de décisions, mais démontrera en outre un engagement véritable concernant la participation à long terme des enfants à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes.

Henk van Beers est conseiller en matière de participation des enfants et de non-discrimination pour Save the Children Suède – région de l'Asie du sud-est.

Le programme quinquennal de développement des capacités, initié par SNV-Kenya Netherlands Development Organisation, a maintenant été transféré à une association collective d'organisations et de formateurs qui étaient les bénéficiaires initiaux de ce programme.

Encore beaucoup de chemin à parcourir pour les enfants de l'Europe du sud-est

À cause de la guerre et des privations qui ont suivi la chute du communisme, il s'est avéré difficile de faire passer le message de la participation, selon Raša Sekulović

Photo: Howard Davies



Seize millions d'enfants et de jeunes vivent en Europe du sud-est. Nombre d'entre eux ont assisté à des changements spectaculaires en ce qui concerne les moyens d'existence de leurs familles respectives depuis la chute du communisme et la fin du contrôle soviétique. Durant cette période, les services de santé, sociaux et d'éducation se sont dégradés, ainsi que la qualité de la vie familiale et, à certains endroits, les droits civils, tandis que la situation politique est devenue extrêmement précaire.

Le niveau de vie aux quatre coins de la région est marqué par des privations économiques massives, qui entraînent un environnement particulièrement hostile pour les enfants qui ne reconnaît pas, et respecte encore moins, les droits de l'enfant. Traditionnellement, les citoyens n'avaient guère connu la participation démocratique, de sorte que le concept même de la participation des enfants et des jeunes leur était encore plus étranger. Si elle avait lieu, leur participation se limitait en général à une présence visible mais dénuée de sens à des manifestations. Par ailleurs, des rapports provenant de différents pays de cette région suggèrent que la participation active des enfants et le plein respect de leurs droits ne sont ni l'un ni l'autre pris en compte, et par conséquent leur droit à participer aux questions qui affectent leur vie n'est pas réalisé.

Quelques initiatives qui donnent un espoir

Malgré cette situation, diverses tentatives en vue de développer une participation véritable des enfants et des jeunes de la région ont été soutenues par des organisations centrées sur l'enfant, locales ou internationales, intergouvernementales et non gouvernementales. Au travers de leurs programmes relatifs aux droits de l'enfant, un certain nombre d'occasions ont été offertes aux enfants et aux jeunes pour qu'ils puissent exprimer leurs opinions et idées, qui deviendront peut-être des actions ou projets spécifiques.

Parmi ces idées, on peut citer :

- encourager la participation accrue des enfants et des jeunes aux processus de prise de décisions à plusieurs niveaux (par exemple conseils scolaires, parlements de jeunes et gouvernements d'enfants)
- soutenir l'aptitude des enfants et des jeunes à exprimer leurs opinions (par exemple au travers de clubs de débats ou de forums internet, etc...)
- promouvoir les droits des enfants au travers de l'éducation des pairs et développer des initiatives locales menées par des enfants (centres d'information et de documentation sur les droits de l'enfant, groupes employant l'approche "l'enfant pour l'enfant).
- développer des activités de consultation et de conseil liées aux projets menés par des adultes pour des enfants et des jeunes (équipes consultatives d'enfants, organes de coordination des services d'expertise, etc...)
- tenir les enfants et les jeunes informés au travers des médias (journaux et magazines, émissions de radio et de télévision, etc...)
- concevoir des moyens spécifiques au travers desquels les enfants et les jeunes puissent exprimer leurs opinions concernant des questions politiques ou sociales (manifestations de jeunes, rassemblements)
- développer des initiatives concrètes afin de soutenir les enfants et les jeunes défavorisés dans le besoin (enfants réfugiés et déplacés à l'intérieur de leur propre pays, enfants vivant dans des institutions, enfants handicapés, enfants marginalisés).
- organiser des événements réguliers pour qu'il soit plus facile aux enfants d'échanger des opinions concernant leurs droits (colonies de vacances, festivals des droits de l'enfant).

On observe de nombreux exemples d'initiatives de ce type dans toute la région, laquelle développe actuellement un rôle plus actif pour ses jeunes citoyens. Prenons par exemple le Romanian Children's Forum (facilité par le Salvatii Copiii Romani), une initiative qui donne aux enfants l'occasion de rencontrer des représentants du gouvernement pour discuter des droits de l'enfant. Les enfants participent à une variété d'activités relatives aux droits de l'enfant, ainsi qu'à des groupes de réflexion et des réunions avec des adultes. Ceci aide les enfants et les jeunes à acquérir d'importantes compétences organisationnelles.

En Bosnie-Herzégovine, des équipes consultatives d'enfants ont été mises sur pied ; elles se composent principalement d'enfants défavorisés et de leurs défenseurs. En prenant une part active à la planification des programmes et à l'établissement des priorités, ils voient leurs opinions et leurs priorités intégrées dans les travaux de programmes de Save the Children. Cette expérience donne aux enfants l'occasion d'influencer la conception de programmes destinés à leur profiter.

Dans le cadre du Programme de participation de l'enfant du Centre yougoslave des droits de l'enfant le groupe "l'enfant pour l'enfant", dans la République fédérale de Yougoslavie, crée des occasions pour les enfants et les jeunes de participer activement à la société civile. Les jeunes membres de ce groupe prennent part à des activités comme la publication de documents et d'affiches faciles à comprendre pour les enfants et promouvant les droits de l'enfant, l'animation de discussions sur la CRC, la prestation d'un soutien à diverses actions menées par des enfants pour les enfants défavorisés, des programmes d'éducation des pairs et la préparation d'un guide sur la manière de promouvoir les droits de l'enfant dans les médias, au travers de son propre Child Media Centre (centre médiatique sur les enfants).

Outre les activités contribuant à sensibiliser les pairs et les médias aux droits de l'enfant, les enfants deviennent de plus en plus actifs dans la prise de décisions. En Albanie, des gouvernements d'enfants ont été établis pour faire des enfants des participants actifs au processus de changement démocratique dans leurs écoles et leurs communautés, ce qui a dans le même temps renforcé leurs liens avec les décideurs. Par ce moyen, les enfants et les jeunes apprennent à développer leur réflexion critique et à exprimer leurs opinions.

Conclusion

Malgré les nombreux défis qui entravent la participation des enfants et des jeunes dans toute l'Europe du sud-est, ces exemples contribuent à l'évolution de la perception du rôle des enfants et des jeunes dans la société. Cependant, rares sont les vraies occasions qui leur sont offertes d'organiser leurs propres réunions, et ils ne sont pas encore pris au sérieux pour ce qui est de la prise de décisions. Il reste à relever un certain nombre de défis exprimés par les enfants eux-mêmes si l'on veut arriver à un véritable processus de participation.

Il s'agit, entre autres, de :

- promouvoir les droits de l'enfant dans les programmes d'enseignement scolaires
- introduire une représentation indépendante des enfants pour empêcher la manipulation de leurs opinions
- limiter la gestion par des adultes d'initiatives centrées sur l'enfant initiées par des adultes
- inclure la participation des enfants comme pierre angulaire de toutes les lois concernant les enfants et les jeunes
- inclure les enfants handicapés et défavorisés
- créer une éducation plus participative, avec une consultation régulière des enfants
- faire intervenir les enfants et les jeunes dans les processus de prise de décisions
- sensibiliser les adultes à la participation des enfants.

Raša Sekulović est responsable du programme sur les droits de l'enfant et le développement des ONG de Save the Children UK – République fédérale de Yougoslavie.

Fiche d'information

Guide de la recherche participative

Des termes divers sont utilisés pour décrire la recherche participative et, parce qu'ils se ressemblent souvent, les gens les utilisent les uns à la place des autres, ce qui entraîne une confusion considérable. Les explications suivantes visent à décrire différents types de recherches en résumant les travaux typiques effectués sous les intitulés les plus fréquemment utilisés.

Recherche-action

Bien que ce terme ait été utilisé au départ pour décrire des recherches comportant un haut degré de participation, il a depuis été utilisé pour tellement de sortes différentes de recherches que le mieux qu'on puisse dire, c'est qu'il décrit tout travail de recherche qui indique l'action à prendre pour entraîner des changements.

Recherche participative (RP)

Ce terme général est souvent utilisé pour décrire l'un des types suivants de recherches. Cependant, comme ceux-ci sont associés à différentes idéologies, il est utile de se montrer plus précis en utilisant l'un des termes suivants :

Évaluation rurale participative (PRA - Participatory Rural Appraisal)

La PRA est née d'un ensemble de méthodes appelées Évaluation rurale rapide (Rapid Rural Appraisal - RRA), Procédures d'étude rapide (Rapid Assessment Procedures - RAP) et Étude ethnographique rapide (Rapid Ethnographic Assessment - REA). La PRA se distingue de ces trois dans la mesure où le processus de recherche est partagé par les participants. Bien qu'il soit utilisé moins souvent, le terme Évaluation participative (Participatory Appraisal - PA) est préférable à PRA parce qu'il n'exclut pas arbitrairement les méthodes participatives appliquées dans un contexte urbain. Des méthodes diverses ont été développées qui permettent aux personnes de formuler et d'analyser collectivement leurs propres connaissances. Comme ces méthodes sont visuelles, les personnes qui n'ont suivi aucune formation en matière de recherche ni même d'éducation formelle sont en mesure de les comprendre.

Recherche-action participative (PAR - Participatory Action Research)

Ceux qui utilisent la recherche-action participative déclarent expressément que les participants doivent être non seulement des partenaires dans les recherches, mais qu'ils doivent aussi sentir qu'elles leur appartiennent. Les participants contrôlent les travaux de recherche comme la base de leur propre programme d'action. On considère que les participants considèrent les recherches comme un processus à incorporer dans leur résolution quotidienne de problèmes plutôt que comme quelque chose qui requiert une initiation externe. Bien qu'il y ait encore souvent un rôle pour un chercheur venu de l'extérieur, il est plus clairement périphérique. Bien que les partisans de la PRA puissent affirmer avoir un rôle similaire, la PAR est munie d'un mandat explicite lié à l'acquisition de pouvoirs par la communauté du fait qu'elle se concentre spécifiquement sur l'action.

Dans certains projets de PAR, fréquemment ceux influencés par Paulo Freire, les participants sont encouragés à aller plus loin dans leur analyse du pouvoir et des causes premières. Si nous n'avions pas déjà trop d'acronymes déroutants, ce type de recherche mériterait plutôt l'appellation "recherche participative émancipatrice" (PER - participatory emancipatory research) ! Par exemple, un groupe d'enfants issus de familles très pauvres enquêtant sur les conditions de logement locales pourraient continuer au-delà de l'analyse requise et orienter leurs actions locales vers une analyse politique et historique des raisons pour lesquelles ils vivent dans des logements de mauvaise qualité. Ils pourraient ainsi découvrir les origines de leur conscience et se rendre compte qu'ils ont tort d'avoir tendance à se reprocher leur propre situation à eux-mêmes et à leurs familles respectives. Les chercheurs de PAR peuvent soutenir que la prise de conscience qui en résulte est plus importante que le travail de recherche lui-même ou toute action directe à laquelle il peut mener.

Apprentissage et action participatifs (Participatory Learning and Action - PLA)

Cette expression fait allusion à une famille d'approches participatives (y compris celles mentionnées ci-dessus), dont le fil conducteur commun est la participation des personnes aux processus consistant à en apprendre davantage sur leurs besoins, leurs capacités et leurs visions, et à l'action requise pour les aborder (PLA Notes, International Institute for Environment and Development UK).

Fiche d'information compilée par Roger Hart.

Les jeunes ougandais utilisent la participation pour faire face au contrecoup de la guerre

Allison Anderson Pillsbury et Akello Betty Openy décrivent les rôles joués par les jeunes dans le cadre de projets mettant en relief la situation critique des adolescents affectés par le conflit armé.

Photo: Tim Heathington/Network Photographers



“Il y a beaucoup de jeunes en Ougandais et dans le monde entier qui ont dû quitter leur maison à cause de la guerre et qui ne sont pas retournés à l'école, comme moi. Je veux les aider. Nous avons besoin de nous faire entendre et de participer à tous les niveaux. Nous avons besoin d'un avenir.” Akello Betty Openy, 18 ans, jeune activiste ougandaise.

Après avoir publié *Untapped Potential: Adolescents affected by armed conflict, a review of programs and policies* (Potentiel non exploité : les adolescents affectés par les conflits, un examen des programmes et des politiques générales) (2000), la Commission des femmes pour les enfants et les femmes réfugiés (Commission des femmes) a lancé une campagne internationale afin d'accroître les services et la protection destinés aux adolescents touchés par les conflits armés de par le monde. Dans le cadre de ce travail, nous avons mené des projets de recherche faisant participer les adolescents en 2001, ce dans trois zones en conflit : le Kosovo, la Sierra Leone et le nord de l'Ouganda, avec une intervention future prévue sur la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar. Ce projet visait à accroître les connaissances sur la situation spécifique des jeunes dans ces endroits, à identifier des domaines dans lesquels mener des activités de suivi et à entreprendre des travaux de plaidoyer afin de générer une action constructive pour et avec les jeunes. La participation et le leadership direct des adolescents

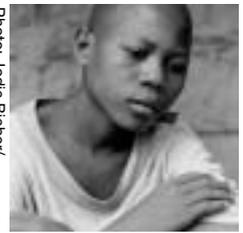
constituent un élément central de cet effort, étant donné que les adolescents ont non seulement le droit de participer aux décisions qui affectent leur vie, mais détiennent en outre bien des réponses aux problèmes auxquels ils se heurtent.

Les équipes de recherche dans chaque pays englobent environ 54 chercheurs adolescents, 16 conseillers de recherches adultes et un groupe de coordination, de préférence composé de jeunes. Un groupe divers d'adolescents est choisi qui reflète une ample gamme d'expériences. Ils assistent à un stage de trois jours pour façonner et mettre à l'épreuve un projet de recherche en utilisant des groupes de réflexion, des entretiens individuels et des questionnaires écrits pour classer les préoccupations des adolescents. La seule question qui est posée aux équipes pour les orienter est : “Quels sont les principaux problèmes pour les adolescents de votre pays à l'heure actuelle, et quelles sont certaines des solutions ?”. Les adolescents eux-mêmes décident des questions à poser pour que l'étude soit appropriée pour la communauté. Les adultes soutiennent les chercheurs adolescents, les écoutent et écrivent un rapport final sur la base de leurs contributions et de leur analyse.

Akello Betty Openy est une jeune femme de 18 ans qui a perdu sa maison durant les perturbations survenues en Ouganda et qui travaille à présent comme jeune activiste dans le district de Gulu, dans le nord de l'Ouganda. Elle a pris part au projet de recherche et nous relate ici ses expériences :

“En mai de l'an dernier, j'ai rencontré des membres du personnel de la Commission des femmes sur les femmes et les enfants réfugiés. Après avoir été nommée par une ONG pour laquelle je faisais du travail bénévole, j'ai passé un entretien avec la Commission des femmes et j'ai été choisie pour devenir chercheuse adolescente. J'ai suivi une formation avec 54 autres adolescents dans trois districts du nord de l'Ouganda. Mon équipe se situait à Gulu et se composait d'adolescents ougandais affectés par la guerre. La deuxième équipe se trouvait dans les districts de Kitgum et Pader, et se composait d'adolescents ougandais et réfugiés soudanais. Durant la formation, j'ai travaillé avec d'autres adolescents pour identifier notre objet en tant qu'équipe et pour décider des questions que nous allions devoir poser et de la manière de les poser. Nous avons non seulement formulé la méthodologie de recherche, mais nous nous sommes également entraînés à l'utiliser pour nous assurer que nous étions capables de faire ce qu'il fallait, comme mener une discussion dans le cadre d'un groupe de réflexion, effectuer des entretiens individuels et administrer une enquête.”

“Après la formation, nous avons effectué nos recherches pendant trois semaines et avons interrogé plus de 2.000 de nos amis, pairs et adultes pour découvrir les problèmes auxquels les jeunes se heurtent dans le nord de l'Ouganda. Dans le cadre de notre travail, les jeunes et les adultes nous ont dit que la plupart des jeunes, comme moi, n'ont pas suffisamment accès à l'éducation, craignent



de se faire kidnapper par les rebelles, sont souvent malades, ont beaucoup de problèmes personnels, et bien d'autres choses encore. Après les recherches, nous avons passé deux semaines de plus à rédiger notre rapport, avec l'aide de conseillers de recherches adultes."

Sur la base des données recueillies et des recherches réalisées par la Commission des femmes, un rapport a été publié : *Against All Odds: Surviving the war on adolescents, promoting the protection and capacity of Ugandan and Sudanese adolescents in Northern Uganda* (Alors que tout est contre eux : survivre à la guerre contre les adolescents, promouvoir la protection et la capacité des adolescents ougandais et soudanais dans le nord de l'Ouganda), qui comporte des recommandations à l'attention des ONG, des gouvernements, les agences de l'ONU et des organisations internationales. Les chercheurs adolescents ont ensuite participé aux travaux de plaidoyer aux niveaux national et international.

Akello Betty Openy continue après la publication : "J'ai été élue par mes collègues pour aller présenter les conclusions de nos recherches à New York avec la Commission des femmes. C'était la première fois que je sortais de l'Ouganda. Depuis, je me suis rendue aux États-Unis trois fois, avec l'aide de la Commission des femmes, pour présenter des discours sur nos conclusions et recommandations et rencontrer des représentants des Nations Unies, de gouvernements et d'ONG".

L'immense importance de la participation des adolescents est illustrée par le fait que la majorité des chercheurs adolescents avec lesquels nous avons travaillé ont ensuite conçu des projets, mobilisé des fonds pour ces projets et les ont mis en œuvre au sein de leurs communautés respectives. Beaucoup d'ONG et de bailleurs de fonds utilisent également les résultats de ces recherches pour aborder les préoccupations des jeunes.

Akello Betty Openy ajoute : "Poussés par les horreurs des résultats des recherches et la solidarité ressentie par les chercheurs adolescents, certains d'entre nous avons décidé de nous rassembler pour passer à l'action. J'ai co-fondé Gulu Youth For Action (GYFA - Jeunesse de Gulu pour l'action) en novembre 2001, une organisation de jeunes visant à promouvoir la cause commune des jeunes et à atténuer l'impact socio-économique de la guerre sur eux. Notre devise est "BE THE CHANGE WE URGE FOR" (Soyez le changement que nous demandons). Nous nous efforçons de faire intervenir d'autres jeunes dans le cadre de questions comme l'éducation des filles, les questions de santé génésique et la résolution des conflits, en particulier dans les camps qui s'occupent des personnes ayant perdu leur maison. Nous avons toutefois du mal à nous procurer un financement."

Il faut beaucoup de temps pour parvenir à la participation véritable. Il est important de s'investir avec les adolescents et d'être disponible pour eux. La collaboration générale et la participation de nombreuses parties prenantes locales sont deux aspects importants pour se faire une idée réaliste de la situation des jeunes au sein d'une communauté, de la façon dont ils se voient eux-mêmes et de la manière dont ils sont vus par les autres. Il est important d'établir une relation de confiance et, pour ce faire, il ne faut jamais promettre plus que ce que l'on peut faire. Le travail participatif de la Commission des femmes a démontré que les interventions concernant les programmes et les politiques générales sont plus efficaces si elles font participer activement les adolescents à l'identification des besoins et à la création de solutions.

Lorsqu'elle évoque son expérience de travail sur ce projet, Akello Betty Openy la résume ainsi : "Bien que les recherches n'aient pas été faciles pour la plupart d'entre nous, car nous n'avions aucune expérience antérieure de laquelle nous inspirer, les compétences que nous avons acquises et la solidarité qui s'est établie au sein de l'équipe nous ont permis de réussir. Depuis, nous avons pris part à des conférences locales et internationales, en effectuant des travaux de plaidoyer au nom des jeunes de chez nous. Notre plaidoyer a certainement eu un impact et nous avons l'espoir qu'avec davantage de participation, il est possible de parvenir à un monde meilleur."

Allison Anderson Pillsbury est responsable du projet sur les enfants et les adolescents au sein de la Commission des femmes pour les femmes et les enfants réfugiés. Akello Betty Openy, âgée de 18 ans, est une activiste ougandaise en faveur des jeunes.

Pour obtenir un supplément de renseignements, veuillez contacter la Commission des femmes pour les enfants et les femmes réfugiés (E-mail : allison@womenscommission.org) ou GYFA (E-mail : scdgulu@africaon.co.ug).

Tremplin vers un avenir plus sain et plus heureux

De nombreuses communautés empêchent les jeunes d'en apprendre plus sur le sexe, erreur fatale sur la plan de l'infection par le VIH. Alice Welbourn nous parle des ateliers de Stepping Stones (Tremplins), qui font rentrer les jeunes au bercail.

De par le monde, on compte des millions d'enfants devenus orphelins à cause du VIH ou qui sont eux-mêmes séropositifs ; la question des enfants et du VIH/sida doit donc être abordée comme une question de droits. Les abus et l'exploitation sexuels dont sont victimes les enfants, par exemple, ainsi que le développement de leur propre intérêt naturel concernant les activités sexuelles font qu'ils ont besoin d'un soutien spécifique et d'informations pour pouvoir prendre conscience des questions relatives au VIH/au sida.

Les sociétés protègent traditionnellement les enfants de l'accès à l'information sur le sexe, car elles pensent que ceci les encourage à devenir sexuellement actifs plus tôt dans leur développement. Cependant, il est de plus en plus accepté que l'accès à des informations sur le sexe qui sont sensibles et ne portent pas de jugement catégorique est essentiel pour les enfants et les jeunes si l'on veut que leurs droits et leur auto-protection concernant leur santé sexuelle et génésique soient réalisés. Il joue également un rôle crucial au moment de prévenir l'activité sexuelle précoce. De plus, on reconnaît que les enfants et les jeunes ont besoin de participer à des processus spécifiques qui leur confèrent l'intimité et la sécurité nécessaires pour aborder leurs préoccupations concernant les relations dans ce domaine.

Stepping Stones est un processus de ce type, qui offre aux membres ordinaires de la communauté l'occasion de créer leurs propres réponses aux menaces et aux effets du VIH et des questions associées. Il s'agit d'un programme de formation en matière de genre, de VIH, de compétences de communication et de relations, qui suit un modèle particulier d'atelier de travail, et il est conçu pour aborder la prévention du VIH au travers d'une

analyse sur la base du genre des rapports sexuels et de leur contexte.

Les jeunes de dix ans et plus sont encouragés à se joindre aux adultes de leurs communautés dans le cadre d'une série d'ateliers qui ont lieu sur plusieurs semaines. La participation est entièrement volontaire et les participants travaillent en groupes de pairs séparés qu'ils choisissent sur la base du sexe et de l'âge. Toutes les quelques sessions, les groupes se rassemblent pour échanger leurs conclusions dans un environnement minutieusement structuré, et ils ont tous un statut égal afin d'éliminer les structures hiérarchiques (par exemple basées sur le sexe ou l'âge) de la communauté. Ces ateliers se basent sur des méthodes participatives (par exemple celles du théâtre pour le développement et les techniques de dessin de l'Évaluation rurale participative (PRA)), qui facilitent l'intervention de membres instruits et non instruits de la communauté.

Les ateliers suivent des thèmes spécifiques :

- coopération et identification des groupes de pairs
- VIH et rapports sexuels moins risqués
- pourquoi nous nous comportons comme nous le faisons
- manières dont nous pouvons changer.

Les premières sessions des ateliers abordent les questions les plus faciles, ce qui ouvre la voie aux exercices plus ardues lors des sessions ultérieures. Les discussions des ateliers examinent une ample gamme de questions, y compris les idéaux et les réalités, ce qu'est l'amour, les préjugés, la prise de risques, les inégalités en fonction du sexe et de l'âge, les structures de pouvoir, la tradition, la confiance, le refus de rapports sexuels non souhaités, mise

Photo: James Brabazon



en confiance, comment se préparer à la mort et la prise de contrôle.

Il n'est peut-être guère surprenant, par conséquent, que certaines sessions donnent lieu à des moments sérieux. Cependant, on y rit aussi beaucoup. Le processus devient plus empreint de sens pour les participants, car ce sont eux qui initient les thèmes à débattre, sur la base de leurs expériences spécifiques. Dans le même temps, les solutions que les participants se présentent mutuellement durant les ateliers et dans le cadre de demandes spéciales adressées à la communauté dans son ensemble à la fin du processus sont remarquablement similaires quels que soient le continent et le contexte.

Parmi ces solutions figurent les appels à la réduction de la violence à l'encontre des femmes et une harmonie accrue au sein des foyers et des communautés ; un respect et une compréhension mutuels accrus entre les hommes et les femmes et entre les personnes jeunes et âgées ; l'utilisation plus répandue des préservatifs ; une estime de soi accrue parmi les jeunes et les femmes ; et plus de soutien en faveur des personnes séropositives et de ceux qui s'occupent d'elles.

Suite au processus participatif de Stepping Stones, il y a eu des résultats tangibles concernant la manière dont les enfants et les jeunes perçoivent leurs droits de santé sexuelle et génésique. Par exemple, à Entebbe, en Ouganda, des officiels ont été profondément bouleversés par la demande émanant de fillettes de dix ans priant leurs vieux protecteurs de les laisser tranquilles. Ailleurs en Ouganda, des jeunes ont parlé de relations platoniques avec des membres du sexe opposé et, dans d'autres cas, des jeunes gens ont déclaré leur détermination à faire quelque chose de leur vie. Certains ont même commencé à faire du travail non rémunéré pour des personnes séropositives et ceux qui s'occupent d'elles, au lieu de se moquer d'eux comme ils disaient le faire avant. À Dar es Salaam, les parents de 15.000 enfants d'école primaire participant à des ateliers de Stepping Stones les ont également demandés pour les enfants plus jeunes. Aux Philippines, les leaders des mouvements des Girl et Boy Scouts (éclaireurs) ont décidé de travailler ensemble pour la première fois afin d'organiser un atelier Stepping Stones conjoint pour eux-mêmes.

Les processus comme Stepping Stones ne peuvent pas à eux seuls enrayer ou inverser le raz-de-marée du VIH. La prestation de services favorables aux enfants, des programmes scolaires sensibles et des médias accessibles aux enfants sont autant d'éléments qui ont un rôle crucial à jouer pour soutenir les enfants et les jeunes. Les enfants et les jeunes ont le droit de participer pleinement à toute activité qui protège et favorise leurs droits et bien-être sexuels et génésiques, et à en apprendre plus sur ces activités. Stepping Stones, lorsqu'il est bien adapté et soutenu, semble être un processus qui peut aider les jeunes à donner suite à leurs espoirs en vue d'un avenir plus sûr et plus positif, pour eux-mêmes et pour le monde.

Alice Welbourn est une consultante freelance qui a mis au point Stepping Stones. Elle travaille sur des approches participatives sensibles au genre du bien-être et des droits sexuels et génésiques depuis dix ans. On pourra trouver un supplément d'informations sur Stepping Stones sur le site internet www.steppingstonesfeedback.org

Durs enseignements du parlement des enfants du Zimbabwe

Un parlement des enfants ne sert à quelque chose que s'il représente les jeunes et prend des mesures en leur nom. Au Zimbabwe, le parlement des enfants ne fait ni l'un ni l'autre, comme l'explique Chris McIvor.

Photo: James Brabazon



Il y a plusieurs années, les autorités zimbabwéennes ont mis sur pied un parlement des enfants pour créer un forum au sein duquel les enfants pourraient présenter leurs opinions, leurs préoccupations et les espoirs pour l'avenir auprès des personnalités politiques haut-placées. Les membres de ce parlement se réunissent à présent tous les ans, et en lui-même il constitue une mesure importante dans le sens de l'intégration de la participation des enfants dans la prise de décisions nationales.

Cependant, une enquête menée parmi les enfants membres du parlement anciens et actuels a révélé que cet organe présente des défauts et des problèmes importants. Et les conséquences sont considérables, pas seulement en vue d'un parlement des enfants plus sérieux, mais aussi pour d'autres programmes participatifs qui s'efforcent d'établir des modèles de bonne pratique.

Représentation

Le processus de sélection d'enfants pour devenir membres du parlement a normalement été entrepris par les adultes, et les critères de sélection n'ont pas été compris par la majorité des enfants consultés dans le cadre de l'étude. En conséquence, ils pensaient que les candidats étaient déterminés par le parti pris personnel des adultes intervenant dans le programme.

Comme les membres du parlement n'étaient pas élus par leurs pairs, la plupart des autres enfants pensaient qu'ils ne se représentaient qu'eux-mêmes. Même si les membres du parlement portaient un titre lié à une circonscription électorale particulière, rares étaient ceux qui avaient été en contact avec les enfants qui habitaient là. Ce manque de reddition de comptes soulevait de graves préoccupations concernant la sincérité du programme.

Comme l'a affirmé un enfant ancien membre du parlement :

"Le parlement des enfants est qualifié de "simulacre" de parlement par les médias locaux. C'est un terme approprié, puisque le parlement des enfants contredit l'objet de ce que devraient être un parlement, à savoir un forum permettant d'échanger et d'exprimer les opinions et les souhaits d'autres personnes, et pas seulement les vues de quelques délégués sélectionnés."

En termes plus généraux, il faut aborder la question de la participation, y compris celle des enfants sélectionnés par des adultes pour assister aux manifestations comme la Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants (mai 2002), si l'on veut que la participation des enfants progresse au-delà de la politique de pure forme qui caractérise souvent ce type d'initiative. Un processus imparfait invalide toute affirmation selon laquelle un enfant représente "les opinions des enfants", et il mine en outre une occasion précieuse pour les enfants d'en apprendre davantage sur la pratique de la démocratie, de la transparence et de la reddition de comptes.

Parti pris social

Les enfants membres du parlement qui ont pris part à l'enquête ont reconnu qu'ils étaient pour la plupart issus d'une couche privilégiée de la société, puisqu'ils étaient presque tous sélectionnés dans des écoles urbaines ayant des moyens, ce parce qu'ils seraient plus sûrs d'eux et s'exprimeraient mieux. Ceci a entraîné l'exclusion d'une importante section de la population d'un forum qui était censé représenter les intérêts de tous les enfants. De nombreux membres du parlement ont indiqué qu'ils n'en savaient guère sur les problèmes de leurs homologues plus pauvres, de sorte que les questions discutées reflétaient un parti pris de classe, économique et ethnique qui minait la validité du parlement.

Lorsque Save the Children a organisé une visite par une fillette ancienne présidente dans l'une des zones les plus pauvres du pays, elle a laissé entendre que cette visite aurait été plus utile si elle avait eu lieu pendant qu'elle était encore "en fonctions", pour que les enfants de sa circonscription aient été mieux représentés dans les discussions parlementaires.

Nombreux sont les projets qui affirment promouvoir la participation des enfants mais qui ignorent le parti pris social des enfants. C'est comme si l'enfance définissait en

elle-même un ensemble unique de questions qui peuvent être séparées d'autres facteurs. Or, les opinions des enfants reflètent leurs milieux de classe, économique et ethnique, et s'ils ne sont pas exposés aux opinions des enfants issus de milieux différents du leur, les enfants, à l'instar des adultes, présenteront leurs propres priorités non impartiales.

Prendre les enfants au sérieux

Malgré ces questions de reddition de comptes et de représentation, nombre des enfants membres du parlement pensent que leurs recommandations offrent une vision constructive d'un monde meilleur pour les enfants du Zimbabwe. Cependant, après les réunions de trois jours qui ont lieu chaque année, ils ne reçoivent aucune indication des initiatives découlant de leurs propositions, ce qui soulève de graves préoccupations quant à la sincérité de l'exercice et à l'engagement des adultes à vraiment écouter ce qu'ils ont à dire.

De nombreux enfants qui participent à des événements organisés pour examiner leurs opinions se font l'écho de cette préoccupation. Ils affirment que les adultes applaudissent souvent l'aptitude des enfants à formuler les questions en présence, mais ne font guère preuve d'un engagement tangible concernant leurs propositions. Il est important de bien comprendre ce que disent les enfants. Ils ne revendiquent pas le droit à exiger que l'on donne suite à toutes leurs suggestions, mais ils pensent que si les participants adultes ne mettent jamais leurs opinions en question, c'est parce qu'ils n'ont pas l'intention de les prendre au sérieux. Un exemple parfait est celui de la publication *Our Right to be Heard* (Notre droit à nous faire entendre), par les précédents enfants membres du parlement. Bien que cette étude ait été largement applaudie par les représentants haut-placés du gouvernement comme une manière d'avancer dans le sens d'un parlement des enfants plus efficace, à ce jour pas une de leurs recommandations n'a été mise en œuvre.

Comme l'a dit l'un des auteurs :

“S'ils ne sont pas d'accord avec nous, pourquoi ne le disent-ils pas ?”

Tous les enfants membres du parlement qui ont pris part à ce travail de recherche ont exprimé un soutien robuste concernant le principe du parlement des enfants, qui leur semble constituer un progrès dans le sens de l'inclusion des voix des enfants dans la prise de décisions nationales. Mais il leur semble que, on ne sait trop comment, il a perdu le cap et a échoué à contribuer véritablement à ce processus.

À moins que le processus de participation des enfants ne soit soutenu de manière adéquate et respecté par les adultes, les enfants risquent de devenir cyniques concernant leur participation, ce qui pourrait entraîner la perte de contributions précieuses de la part des enfants sur les plans de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des projets, et faire perdre aux enfants des occasions d'acquérir des compétences en communication, en prise de décisions démocratique et en leadership.

Chris McIvor est le directeur de programme de Save the Children UK – Zimbabwe.

Fiche d'information

Guide de la création du bon environnement pour la participation des enfants et des jeunes

Il faut toujours tenir compte des questions éthiques tout le long (et au-delà) du processus de la participation des enfants. Elles peuvent varier et être liées à des facteurs comme l'âge des enfants qui participent, le stade de développement des enfants, leur expérience, leur degré d'exposition et leur milieu socio-culturel, leur statut et leur sexe, ainsi que le sujet dont il s'agit et les adultes qui interviennent.

Ce qui suit sont quelques lignes directrices éthiques de base concernant la participation des enfants.

Participation volontaire

La participation des enfants à toute initiative doit être volontaire. Ils doivent également avoir le droit de changer d'avis sur leur participation durant le processus.

Non-discrimination

La représentation des enfants doit être liée aux questions spécifiques en présence et une approche inclusive devra être adoptée.

Fourniture d'information et accès à celle-ci

Les enfants doivent être suffisamment informés de l'objet, du processus, du résultat attendu et des conséquences de leur participation. Ils doivent avoir des occasions de recueillir et d'analyser les informations eux-mêmes.

Confidentialité et vie privée

L'identité des enfants et les informations qu'ils fournissent doivent rester confidentielles. On ne communiquera les informations relatives aux enfants à un public plus large qu'avec leur autorisation préalable et sans les mettre en situation de risque.

Éviter de faire courir des risques aux enfants

La participation des enfants peut entraver leur éducation ou leur travail. Ceux qui favorisent la participation des enfants doivent être conscients du fait que les enfants peuvent se mettre en situation de risque en exprimant leurs opinions ou en discutant de questions sensibles au sein d'un groupe.

Reconnaître les contributions des enfants

Tout le long du processus de la participation des enfants, les opinions de ces derniers doivent recevoir le même respect que celles des adultes et être pleinement prises en compte.

Fournir un feedback et un suivi

Les enfants devront être informés des résultats des décisions et avoir l'occasion de réagir. Les efforts devront viser à faire de la participation des enfants une partie intégrée de toutes les activités, décisions et politiques générales qui les affectent.

Parmi les autres facteurs à prendre en compte lorsque l'on favorise la participation des enfants, on peut citer :

- Les principes démocratiques ou justes – examiner l'équité de l'élection/de la représentation.
- Ne pas s'ériger en juge – ne pas se concentrer sur les stéréotypes attribués à certains groupes d'enfants.
- Utiliser des méthodes et approches appropriées – elles doivent être adaptées aux capacités, aptitudes et situations des enfants.
- Compétences d'animation – parmi les compétences clés d'animation on peut citer : encourager les enfants, les mettre en confiance et à l'aise, faire preuve de respect, se montrer honnête, savoir s'effacer, être créatif, actif, patient et flexible.
- Interactions entre les enfants et les animateurs – il faut prévoir du temps pour que les enfants et les adultes puissent faire connaissance afin de mettre les enfants à l'aise.
- Autres adultes – les adultes qui n'interviennent pas directement, comme les parents, les enseignants, les autorités scolaires et les leaders communautaires, devront éventuellement être informés de l'activité pour éviter toute intrusion ou des répercussions. Ceci peut également créer une source supplémentaire de soutien pour les enfants.

Fiche d'information compilée par Henk van Beers, Save the Children Suède.



Photo: Jenny Matthews

Il est bon de connaître ses droits en Inde

La participation a transformé la vie d'une jeune Indienne de quatorze ans. Au lieu d'être forcée de se marier et de mener une vie fastidieuse, Uchengamma est présidente de Bhima Sangha, syndicat des enfants qui travaillent, où elle lutte contre l'injustice et mène des campagnes pour obtenir de meilleures conditions.



Photo: Dario Mithleri

J'ai très tôt entendu parler de Bhima Sangha, grâce à l'organisation Concerned for Working Children, l'une des premières ONG qui ait travaillé exclusivement sur la question du travail des enfants et des droits des enfants en Inde.

De temps en temps j'assistais aux réunions de Bhima Sangha, un syndicat d'enfants qui travaillent, fondé par eux et œuvrant pour eux, au Karnataka, ainsi qu'à celles organisées par les Makkala Panchayats, ou conseils villageois d'enfants, qui avaient lieu régulièrement dans mon village. Je suis devenue membre de Bhima Sangha en 2000 et j'ai assumé un rôle de plus en plus important jusqu'à présent, moment où je suis sa présidente dans cet État.

Lorsque Bhima Sangha a planifié un programme de formation au niveau de l'État en 2001, j'ai été sélectionnée parmi les participants. Durant ce programme de formation, j'ai appris à former et à mener des organisations d'enfants, à dresser des listes de questions par ordre d'importance et à effectuer des analyses coûts-avantages. En conséquence, ma participation à Bhima Sangha s'est accrue. Je me suis fait une idée plus claire des informations et des expériences que je devais prendre d'autres organisations et je suis arrivée à mieux comprendre quelles expériences de notre organisation partager avec les autres.

Avant que je ne me joigne à Bhima Sangha, mes parents m'avaient demandé de quitter l'école pour aller travailler dans les champs. À ce moment-là, je pensais que c'était en

effet la chose à faire, mais j'ai changé d'avis depuis ; je pense que l'éducation était, et continue d'être, mon droit. Je pense aussi que les enfants de mon âge ne doivent pas travailler. Au travers de ma participation à Bhima Sangha, je sais que j'ai beaucoup changé. J'ai appris des choses sur les enfants qui travaillent de différentes zones et sur les situations dans lesquelles ils vivent et travaillent. J'ai appris à bien m'entendre avec d'autres enfants et à quel point il est important de nouer des rapports avec eux. J'ai eu l'occasion d'être une source d'information pour plusieurs programmes destinés aux enfants et aux femmes – et j'ai beaucoup tiré de cette expérience. Je me suis également attiré du respect comme individu et comme membre d'une organisation.

Avant de me joindre à l'organisation, je ne parlais guère aux autres. Je n'allais jamais nulle part ailleurs que chez moi, mes champs et mon village. Je pensais que ce n'était pas bien de parler aux autres, surtout aux garçons. Maintenant j'ai appris à être sociable et je suis capable de m'exprimer sans hésiter. Je suis capable de me rendre dans des lieux éloignés et de participer sans peur et sans anxiété. J'ai maintenant l'aptitude et l'assurance nécessaires pour déterminer ce qui est bien et ce qui ne l'est pas. Par exemple, lorsque ma famille a décidé de m'enlever de l'école lorsque j'avais 11 ans, je n'ai même pas réagi à cette décision. Je pensais alors que tout ce que faisaient les adultes était bien. Mais récemment, lorsque ma famille et ma communauté ont essayé de me marier contre ma volonté, j'ai tenté de les convaincre que ce mariage était une mauvaise chose.

En plus d'être la nouvelle présidente de Bhima Sangha, Uchengamma est la présidente du Makkala Panchayat. Elle mène à présent un mouvement de protestation contre le mariage d'enfants dans son village du nord du Karnataka. Les Makkala Panchayats de cette région ont mis en relief le mariage d'enfants comme une question très préoccupante et n'ont cessé de la soulever en public. Malgré les protestations, la pratique du mariage des enfants reste presque inchangée dans cette région. Selon les résultats d'une enquête, l'âge moyen du mariage dans ces Panchayats est de 13 ans pour les filles et de 18 ans pour les garçons. Dans plusieurs cas, des enfants de quatre ans à peine ont été donnés en mariage. Les répercussions du mariage d'enfants sur l'esprit et le corps de ces enfants sont évidentes ; cette action est une violation des droits de l'enfant et va en outre à l'encontre de la constitution de l'Inde.

Extrait d'un communiqué de presse publié par Bhima Sangha, les Makkala Panchayats et CWC, 3 juin 2002.

Comme mes discussions avec ma famille et ma communauté n'ont pas abouti, j'ai protesté contre mon mariage proposé avec l'aide du Makkala Panchayat, de Bhima Sangha et de plusieurs autres organisations nous soutenant. Notre protestation a porté ses fruits.

Auparavant, les membres de notre communauté méprisaient les filles qui parlaient ou chantaient en public. Ils disaient que ces filles étaient légères. Je pensais moi aussi comme eux. Maintenant, je pense que c'est une question de respect pour les enfants, et en particulier les filles, d'avoir des occasions de se faire entendre en public.

Comme je l'ai dit dans le film, *Citizens Today* (Citoyens aujourd'hui) (2002), que l'on peut se procurer en s'adressant à Concerned for Working Children : *"Tout d'abord, nous devons faire preuve d'intégrité, puis nous devons exiger la même chose des autres. Nous ne voulons que personne nous montre du doigt. Nous voulons conférer du prestige à notre organisation. Nous respectons les autres, et nous attendons des autres qu'ils nous respectent."*

Avec l'aide du Sangha, de nombreux enfants tentent à présent de participer, de développer des compétences et de se débrouiller tout seuls. Au travers de ma participation à Bhima Sangha, de nombreux enfants qui sont membres de l'organisation participent activement à divers domaines, programmes et débats. Suite au travail de l'organisation, la situation des enfants qui travaillent s'est améliorée dans ma zone. Avant, les enfants qui travaillent n'étaient jamais payés correctement pour leur travail. Maintenant, ils exigent une rémunération juste comme un droit et ils ont ainsi réussi à obtenir de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires. Je pense aussi que, grâce à notre lutte contre les mariages d'enfants, la situation de filles comme moi dans notre village s'est améliorée.

Le plus souvent, les obstacles à la participation des enfants viennent des familles, des voisins et des autres membres de la communauté, en particulier s'ils ne sont pas au courant de notre participation. Si l'enfant est une fille, il y a encore plus de restrictions sur ses mouvements, et on l'empêche de participer. Les garçons se heurtent à d'autres sortes de restrictions, comme les pressions du travail. Par exemple, si un garçon travaille dans une ferme ou un hôtel, il n'a pas le temps de participer. Les garçons sont soumis à une importante pression, et leurs familles respectives leur imposent beaucoup de responsabilités. De ce fait, ils manquent de temps pour se procurer des informations, pour apprendre et pour participer.

Les adultes qui sont conscients de l'importance de la participation des enfants doivent éduquer les enfants et les autres adultes. Ils doivent encourager les enfants à apprendre et créer des occasions pour eux de participer. Ils doivent également aider les enfants à distinguer entre la bonne et la mauvaise participation.

Je suis très heureuse d'être parmi les leaders de notre organisation. Je suis aussi très consciente du fait que lorsque l'on est dans cette position, on a aussi une grande responsabilité. Je réfléchis toujours aux manières de renforcer notre organisation. Je tente de trouver des façons de développer les informations, les occasions et le respect que j'obtiens pour que notre organisation parvienne à des résultats remarquables.

L'histoire d'Uchengamma a été préparée avec l'aide d'Anuradha Shetty, assistante de recherches de CWC, et traduite du kannada par Kavita Ratna, directrice de Samvada, le programme de CWC sur la communication et le plaidoyer.



Photo: Dario Mitidieri

Comptes rendus fidèles : les jeunes handicapés s'unissent

Carolyn Willow et Bill Badham décrivent les bons résultats obtenus lorsque des jeunes se sont unis pour mener une campagne multi-médiatique frappante afin de se faire entendre.



Photo: Peter Fryer

L'élève Chris Martin remarqua immédiatement une affiche qui apparut dans son école annonçant un club vidéo pour les élèves handicapés. Cet élève de 12 ans attendait depuis longtemps une initiative comme celle-là, un endroit où il ne ferait pas l'objet de plaisanteries surnoises ou de rebuffades à cause de son handicap. Lors de la première réunion, organisée par la Children's Society, Chris pensait qu'il allait regarder des vidéos, pas les faire. Mais il s'était trompé, et depuis ces débuts, en 1997, ce groupe est devenu de plus en plus fort, en diffusant des expériences et menant des campagnes contre la discrimination à l'encontre des personnes handicapées. Chris et son ami James ont même produit un dessin animé attirant l'attention sur les questions en présence.

Ils ont choisi le moment parfait pour s'engager dans des projets de campagne multi-médiatiques, car c'est alors que l'initiative novatrice Ask Us! (Demandez-nous !) commençait à prendre de l'élan. Cette initiative avait émané d'un groupe consultatif pour le programme quinquennal Quality Protects (la qualité protège) du ministère de la Santé du gouvernement du Royaume-Uni. Ce groupe avait été chargé d'aider des jeunes handicapés et leurs familles respectives et de leur conférer un rôle beaucoup plus important dans la planification des services leur étant destinés. Le groupe avait deux objectifs principaux : en premier lieu, que les besoins individuels des enfants handicapés et leurs familles soient évalués et régulièrement examinés ; et en second lieu, veiller à ce que les utilisateurs et les personnes s'occupant des

enfants prennent une part active à la planification des services et à l'adaptation des services, et veiller également à ce qu'il y ait un système en place pour traiter les plaintes.

Le programme Quality Protects offrait une occasion sans pareille pour les jeunes handicapés d'influencer une initiative gouvernementale nationale, et la Children's Society a offert son aide, avec le soutien de la Joseph Rowntree Foundation. Mais c'est l'utilisation des multi-médias par la coordinatrice du projet, Lynette Partington, qui a veillé à ce que la consultation fût véritablement inclusive pour plus de 200 enfants et jeunes handicapés, y compris ceux ayant des handicaps considérables ou multiples. Cette initiative devint le projet Ask Us!

Six CD locaux furent produits par des groupes d'enfants et de jeunes handicapés et le personnel du projet, chacun se concentrant sur différents domaines d'exclusion, comme l'accès au jeu, aux loisirs et à l'éducation, et les rapports avec les amis et la famille. Les groupes communiquaient leurs préoccupations et leurs idées au travers de graphiques, de dessins humoristiques, de vidéos et de chansons, qu'ils ont composées et chantées. De plus, un CD sommaire comportant les messages clés concernant la manière de voir et l'expérience des jeunes concernant l'inclusion, la consultation et la participation, issus des six CD, fut compilé. Il fut envoyé à des personnes clés au sein des autorités gouvernementales locales et nationales.

Lors du lancement de Ask Us! en 2001, avec plus de 200 personnes présentes, les jeunes menèrent des ateliers de travail et donnèrent des conseils liés aux enseignements tirés. Ian Sparks, directeur général d'alors de la Children's Society, demanda des changements radicaux, déclarant : *“Nous ne pouvons pas continuer ainsi. Ces enfants et ces jeunes font partie de ce monde. Il doit y avoir un seul monde, pour nous tous.”*

Reconnaissant l'impact de Ask Us! sur le programme Quality Protects ainsi que sur les politiques générales et les pratiques à un niveau plus large, une deuxième phase commença. Huit consultations locales avec 180 jeunes handicapés eurent lieu, basées sur des principes figurant dans la stratégie du gouvernement britannique pour les personnes handicapées en apprentissage intitulée Valuing People. Parmi ces principes figuraient : les droits, l'inclusion, le choix et l'indépendance.

Ce CD sommaire commence par une déclaration des enfants et des jeunes selon laquelle la participation est manipulatrice si elle ne débouche pas sur des services améliorés. *“Apprenez vos droits !”*, exhorte un jeune homme. Ils exposent ensuite les changements pratiques nécessaires pour que leurs droits soient respectés :

- être inclus et aller au sein même de la communauté, avec les ressources nécessaires sur les plans public, personnel et du soutien
- recevoir des services appropriés qui favorisent le choix et l'indépendance
- participer à des réunions et des révisions
- être en sécurité.

Les résultats

Les jeunes chercheurs eux-mêmes ont été chargés des consultations de Ask Us! Ils ont présenté leur travail aux autorités gouvernementales locales et nationales et présenté des données au Comité des droits de l'enfant au travers du processus de présentation de rapports par le Royaume-Uni sur le Royaume-Uni. Le fait de relier ce message à une initiative nationale, Quality Protects, a contribué à entraîner un processus de changement plus ample. Par exemple, selon un membre haut-placé du ministère de la Santé, le succès de la récente législation en faveur de l'introduction de lignes directrices pour des jardins publics accessibles est largement lié à l'influence de Ask Us!

Ask Us! illustre quelques leçons clés pour une participation efficace dans la réalisation de changements sociaux avec et pour les jeunes handicapés.

Premièrement, les travailleurs reconnaissent que les défis auxquels font face les jeunes handicapés sont dus à la discrimination présente dans la société et au manque de ressources, et non à l'incapacité individuelle. L'article 23 de la CRC insiste sur leur droit à l'"intégration sociale" et à la "participation active au sein de la communauté". Or, c'est rarement ce qu'ils connaissent. Deuxièmement, on observe des efforts pour obtenir l'égalité, les adultes reconnaissant la contribution unique des jeunes handicapés et les encourageant à exercer le plus de contrôle possible sur leur vie. Troisièmement, les enfants et les jeunes ont été aidés à choisir leurs propres moyens de communication, sans être limités par des formes et normes professionnelles.

Mais l'aspect le plus important est peut-être que les jeunes ont eu le sentiment de jouer un rôle central dans l'obtention de changements. Comme l'a résumé l'un d'eux : *“C'était bien d'être de l'autre côté de la barrière pour une fois et d'apporter des améliorations à la vie d'autres jeunes”*.

Carolyn Willow est co-coordinatrice de la Children's Rights Alliance (Alliance des droits de l'enfant) pour l'Angleterre. Bill Badham est chargé du développement au sein de la National Youth Agency.

Cet article se base sur un chapitre de Participation in Practice: *Children and young people as partners in change* (La participation en pratique : les enfants et les jeunes comme partenaires du changement), par Carolyn Willow. Pour obtenir un supplément de renseignements sur Ask Us!, prière de contacter Chris Osborne, au sein de la Children's Society. E-mail : chris.osborne@childrenssociety.org.uk.



Photo: Stuart Freedman

Publications

Publications thématiques – la participation des enfants et des jeunes

NB: La traduction française des titres des publications indiquée entre parenthèses est donnée à titre indicatif et n'est pas la version officielle française.

BICE (2001) *Protagonistic Participation: Promotion of a concept, promotion of practices* (Participation protagoniste : promotion d'un concept, promotion de pratiques), Bruxelles

BT/ChildLine (2002) *Are Young People Being Heard? Research into the views of children and young people* (Les jeunes sont-ils entendus ? Étude des opinions des enfants et des jeunes), Londres

Butterflies (2002) *My Name is Today – Participation* (Mon nom est aujourd'hui - participation), Vol. VIII Nos 1&2, Inde

Children's Consortium of Zimbabwe (2002) *We Have Something to Say – Children in Zimbabwe speak out* (Nous avons quelque chose à dire - les enfants du Zimbabwe prennent la parole), Harare, Zimbabwe

Canadian International Development Agency (2000) *Meaningful Youth Participation in International Conferences: A case study on war-affected children* (Participation sérieuse des jeunes aux conférences internationales : une étude de cas sur les enfants affectés par la guerre), Canada. Disponible sur Internet: www.acdi-cida.gc.ca/publications-e.htm

The Children's Society (2001) *It's Not Fair – young people's reflections on children's rights* (Ce n'est pas juste - réflexions de jeunes sur les droits des enfants), Royaume-Uni

Cussiánovich, A et Márquez, A (2002) *Towards a protagonist participation of boys, girls and teenagers* (Vers une participation protagoniste des garçons, des filles et des adolescents), Save the Children Suède, Lima, Pérou

De Mel, G (2000) *Children and Citizenship: A regional study in South Asia* (Les enfants et la citoyenneté : une étude régionale en Asie du sud), Bureau de Save the Children de l'Asie du sud et centrale, Népal

ECPAT International Secretariat/UNICEF (1999) *Standing Up for Ourselves: A study on the concepts and practices of the young people's rights to participation* (Nous pouvons nous défendre tous seuls : une étude des concepts et pratiques des droits des jeunes à la participation), Philippines

ECPAT International Secretariat (2002) *Child Participation – A matter of rights* (La participation des enfants - une question de droits), Bulletin international d'ECPAT, numéro 40, Thaïlande

Fewkes, J H et Bhat, M S (2002) *Our Voices... Are you listening? Children's Committee for Village Development* (Nos voix... Les écoutez-vous ? Le comité des enfants pour le développement des villages), Save the Children Royaume-Uni, Inde

Hart, R (1997) *Children's Participation: The theory and practice of involving young citizens in community development and environmental care* (La participation des enfants : la théorie et la pratique de l'intervention des jeunes citoyens dans le développement communautaire et la protection de l'environnement), Earthscan Publications, Londres

Hart, R (1992) *Children's Participation: From tokenism to citizenship* (La participation des enfants : de la politique de pure forme à la citoyenneté), Innocenti Essays n°4, Centre de recherches Innocenti de l'UNICEF, Florence

International Institute for Environment & Development (2001) *Children's Participation, Evaluating Effectiveness* (La participation des

enfants, évaluation de son efficacité), PLA Notes 42, Londres

Johnson, V Ivan-Smith, E et al, (eds) (1998) *Stepping Forward – Children and young people's participation in the development process* (Un pas en avant - la participation des enfants et des jeunes au processus de développement), ITDG, Londres

Kindernothilfe (2001) *Participation Counts: 10 Reasons for Children's Right of Petition* (La participation compte : 10 raisons en faveur du droit de pétition des enfants), Duisburg

Kindernothilfe (2002) *Strengthening Children's Rights* (Renforcer les droits des enfants), Documentation d'une conférence ayant eu lieu à Berlin le 5 avril 2001, Duisburg. Disponible sur Internet : www.kindernothilfe.de/downloads/tagungsbeitraege-englisch.pdf

Lansdown, G (2001) *Promoting Children's Participation in Democratic Decision-Making* (Promotion de la participation des enfants dans la prise de décisions démocratique), Innocenti Insight 6, Centre de recherches Innocenti de l'UNICEF, Florence

Lansdown, G (1995) *Taking Part: Children's participation in decision making* (Participer : la participation des enfants à la prise de décisions), IPPR, Royaume-Uni

London Children's Rights Commissioner (Commissaire pour les droits des enfants de Londres) (2002) *Children and Young People's Participation in Decision-Making in London* (La participation des enfants et des jeunes à la prise de décisions à Londres), Londres

Save the Children (2002) *Change Makers for South Asia: Building new partnerships – lessons learnt from the consultations with children, corporate leaders and governments of South Asia* (Faiseurs de changement pour l'Asie du sud : constructions de nouveaux partenariats - enseignements tirés des consultations avec des enfants, des chefs d'entreprises et des gouvernements d'Asie du sud), Londres

Bureau de Save the Children d'Asie du sud et centrale (2000) *Guiding Principles for Enabling Children's Organisations* (Principes directeurs pour donner des moyens aux organisations d'enfants)

Save the Children UK (1997) *All Together Now – community participation for young people* (Et maintenant, tous ensemble - la participation communautaire pour les jeunes), Londres

Save the Children UK (2001) *Children and Participation: Research, monitoring and evaluation with children and young people* (Les enfants et la participation : les recherches, le suivi et l'évaluation avec les enfants et les jeunes), Londres

Save the Children UK (2002) *Participation – Spice it Up! Practical tools for engaging children and young people in planning and consultations* (Participation - rendez-la plus intéressante ! Outils pratiques pour faire intervenir les enfants et les jeunes dans la planification et les consultations), Londres.

Save the Children Wales et la Carnegie Young People Initiative (2001) *Taking the Initiative: Promoting young people's participation in decision-making in Wales* (Prendre l'initiative : promotion de la participation des jeunes à la prise de décisions au Pays de Galles), Cardiff

Save the Children Wales (2002) *Listen Up! Children and young people talk: about poverty* (Écoutez ! Les enfants et les jeunes parlent : de la pauvreté), Cardiff

Publications

Nouvelles publications - droits de l'enfant

Ministère suédois de la Santé et des affaires sociales (2001) *Children As Participants: Swedish experience of child participation in society's decision-making process* (Les enfants comme participants : l'expérience suédoise de la participation des enfants dans le processus de prise de décisions de la société, Stockholm. Disponible sur Internet : http://social.regeringen.se/pressinfo/pdf/barn/children_as_participants_2001.pdf

Tearse, M, Wellard, S et West, A (1997) *All Together Now: Community participation for children and young people* (Et maintenant, tous ensemble : participation communautaire pour les enfants et les jeunes), Save the Children UK, Londres

van Beers, H (2002) *Children's Participation: experiences in capacity building and training* (La participation des enfants : expériences de développement des capacités et de formation), Save the Children Suède, Stockholm

von Feilitzen, C, et Carlsson U (eds) (1999) *Children and Media: Image, education, participation* (Les enfants et les médias : image, éducation, participation), UNESCO International Clearing House on Children and Violence on the Screen, Annuaire, Suède

von Feilitzen, C et Bucht, C (2001) *Outlooks on Children and Media: Child rights, media trends, media research, media literacy, child participation, declarations* (Perspectives sur les enfants et les médias : droits de l'enfant, tendances des médias, recherches sur les médias, connaissances des médias, participation des enfants, déclarations), UNESCO International Clearing House on Children and Violence on the Screen, Annuaire 2001, Suède

UNICEF IRC (1998) *Actas del Seminario de Bogotá* (Procès-verbal du séminaire de Bogotá), Centre de recherches Innocenti de l'UNICEF

Wanduragala, R et Article 19. Woolf, M, & Sali, N (2000) *Child Participation: Challenges of empowerment* (La participation des enfants : défis de l'acquisition de pouvoirs), Discussion Paper N°9, World Vision, Royaume-Uni

Welbourn, A (1995) *Stepping Stones – Strategies for Hope* (Tremplins - stratégies pour l'espoir), ActionAid, Londres

White, S (2001) *Child Brigade: An organisation of street working children in Bangladesh* (La Brigade des enfants : une organisation d'enfants de la rue qui travaillent au Bangladesh), Save the Children Suède, Dhaka/Université de Bath, Royaume-Uni

Willow, C (2002) *Participation in Practice: Children and young people as partners in change* (La participation dans la pratique : les enfants et les jeunes comme partenaires du changement), The Children's Society, Londres

World Vision (2001) *Creating Space for Children's Participation: Planning with street children in Yangon, Myanmar* (Créer un espace pour la participation des enfants : planification avec les enfants des rues à Yangon, au Myanmar), Australie

Publications – Nouvelles publications – droits de l'enfant

Africa Recovery (2002) *A Troubled Decade for Africa's Children* (Une décennie agitée pour les enfants d'Afrique), Nations Unies

Child Workers in Nepal (2002) *The State of the Rights of the Child in Nepal* (La situation des droits de l'enfant au Népal), Népal

Dhakal, P et Javis R (2001) *Street Diary* (Journal des rues), Bureau du Népal de Save the Children UK, Népal

Organisation internationale du travail (2002) *A Future Without Child Labour: Global Report under the Follow-up to the ILO Declaration on Fundamental Principles and Rights at Work* (Un avenir sans travail des enfants : rapport mondial dans le cadre du suivi de la Déclaration de l'OIT sur les principes et les droits fondamentaux sur le lieu de travail), Conférence internationale du travail, 90ème session, 2002, Rapport I (B). Bureau international du travail, Genève. Disponible sur Internet www.ilo.org/public/english/bureau/inf/pr/2002/19.htm

International Planned Parenthood Federation (2002) *The UN Convention on the Rights of the Child and Sexual and Reproductive Rights, A Guide for Young People* (La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et les droits sexuels et génésiques, un guide pour les jeunes), Londres

OXFAM (2002) *Beyond Philanthropy: The pharmaceutical industry, corporate social responsibility and the developing world* (Au-delà de la philanthropie : l'industrie pharmaceutique, la responsabilité sociale des sociétés et les pays en voie de développement), Oxford, Royaume-Uni

Save the Children Suède (2001) *Are Children Getting their Fair Share of Budget Allocations?* (Les enfants reçoivent-ils la part qui leur est due des allocations budgétaires ?), Suède

Save the Children UK (2000) *An Assessment of Interventions to Reduce Violence and Discrimination Against Girls in South Asia* (Une étude des interventions afin de réduire la violence et la discrimination à l'encontre des femmes en Asie du sud), Bureau de la région de l'Asie du sud et centrale, Népal

Save the Children UK (2001) *Different Places, Same Stories – Children's Views of Poverty, North and South* (Endroits différents, mêmes histoires - les opinions des enfants de la pauvreté, au Nord et au Sud), Londres

Save the Children UK (2002) *HIV and Conflict: A double emergency* (Le VIH et le conflit : une double urgence), Londres

Bureau du Népal de Save the Children (2000) *Bringing up Children in a Changing World: Conversations with families in Nepal* (Élever des enfants dans un monde en changement : conversations avec des familles au Népal), Népal

Save the Children UK – Scotland Programme (2002) *A World Fit for Children – A consultation with children and young people to contribute to the United Nations General Assembly Special Session on Children* (Un monde digne des enfants - une consultation avec des enfants et des jeunes pour contribuer à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants), Édimbourg

Society for the Protection of the Rights of the Child (2001) *The State of Pakistan's Children 2001* (La situation des enfants au Pakistan), Pakistan

UNICEF (2001) *Commercial Sexual Exploitation and Sexual Abuse of Children* (Exploitation sexuelle à des fins commerciales et abus sexuels des enfants), Bureau régional de l'Asie du Sud de l'UNICEF, Népal

UNICEF (2001) *The Realities of Girls' Lives in South Asia* (Les réalités de la vie des filles en Asie du sud), Bureau régional de l'Asie du Sud de l'UNICEF, Népal

Agenda

Manifestations de Novembre 2002 à janvier 2003

Novembre

19 novembre, dans le monde entier, centré à Genève, Suisse

Journée mondiale pour la prévention de la maltraitance des enfants. 19 novembre 2002

Women's World Summit Foundation
PO Box 2001, 1211 Genève 1, Suisse
T +41 22 738 6619 ; F +41 22 738 8248 ; E dignity@vtxnet.ch
W www.woman.ch/children/introworldday.asp

20 Novembre

Journée universelle des enfants

20 Novembre

Anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant

20-23 novembre, New York, États-Unis

Conférence annuelle de la NAEYC

National Association for the Education of Young Children (Association nationale pour l'éducation des jeunes enfants - NAEYC) - Conference Department
1509 16th Street, NW Washington DC 20019, États-Unis
T +1 202 232 8777 ; F +1 202 328 2614
E conference@naeyc.org
W www.naeyc.orghttp://www.naeyc.org/conferences/annual/2002/inst_anConf.htm

Décembre

9-10 Décembre, Swanick, Royaume-Uni

Children in Communities Annual Conference 2002

Conférence annuelle sur les enfants des communautés 2002
The Children's Society
T +44 115 942 2974

10 Décembre

Journée des droits de l'homme

Janvier

21-23 Janvier 2003, Porto Alegre, Brésil

Consultation des ONG sur l'éducation pour tous

UNESCO Équipe de contact - Consultation collective des ONG sur l'éducation pour tous
Susanne Schnuttgen
7, place de Fontenoy 75352 Paris 07 SP, France
T +33 1 45 68 21 41 ; F +33 1 45 68 56 26 ;
E ccngo.efa@unesco.org

13-31 Janvier, Genève, Suisse

32ème session du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies

Secrétariat du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies
Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'homme,
8-14 Avenue de la Paix, 1211 Genève 10, Suisse
T +41 22 917 9000 ; F +41 22 917 9022 ;
E ssyed@ohchr.org o jmermet@ohchr.org
W www.ohchr.org

29 janvier, Londres, Royaume-Uni

Innovative Approaches to Face-to-Face Work with Young People

Approches novatrices du travail face à face avec des jeunes
Trust for the Study of Adolescence
23 New Road, Brighton, East Sussex BN1 1WZ, Royaume-Uni
T +44 1273 771249 ; F +44 1273 729098 ; E info@tsa.uk.com
W www.tsa.uk.com

Annuaire des organisations de défense des droits de l'enfant : formulaire de mise à jour de l'adhésion

La troisième édition de l'annuaire de CRIN des organisations de défense des droits de l'enfant sera publiée au printemps 2003. Le plus important défi à relever pour CRIN est de faire en sorte que les informations qu'il comporte sont à jour. Nous tenons donc à rappeler à tous ceux de nos membres qui n'ont pas encore rempli le formulaire de mise à jour (envoyé le 15 juillet) de le faire dès que possible pour que nous puissions veiller à ce que les coordonnées de votre organisation soient correctes. Pour visualiser votre page sur notre site internet, veuillez visiter www.crin.org/organisations

Les membres de CRIN doivent remplir un formulaire de mise à jour de l'adhésion à CRIN pour mettre à jour les renseignements les concernant dans l'annuaire. Ce formulaire peut être envoyé à nos membres par la poste ou par fax, et nous être retourné par poste ou fax également. (Important : nous demandons à tous nos membres de bien vouloir indiquer leur numéro d'adhésion à CRIN sur tous leurs courriers).

Pour obtenir un supplément de renseignements, ou demander un formulaire de mise à jour de l'adhésion à CRIN, veuillez contacter :

Veronica Yates, Communications Assistant, CRIN
E-mail: vyates@crin.org Fax: +44 (0) 207 793 7628

